

AQVITANIA

TOME 15

1997-1998

Revue inter-régionale d'archéologie

*Aquitaine
Limousin
Midi-Pyrénées
Poitou-Charentes*

*Revue publiée par la Fédération Aquitania avec le concours financier
du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie,
du Centre National de la Recherche Scientifique,
de l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux III*

Sommaire

- A. BOLLE, P. FOUÉRE, J. GOMEZ DE SOTO,
Age du Bronze et Tène ancienne sur la déviation de Saint-Martial-de-Ribérac à Ribérac (Dordogne). 7
- A. MULLER,
Le Cluzel (Toulouse, Haute-Garonne), du Bronze final au deuxième Age du Fer. Bilan des fouilles
1968-1987. 27
- ANNEXE*
P. MARINVAL, L. BOUBY,
Données sur l'économie végétale du Cluzel au premier Age du Fer (Toulouse, Haute-Garonne). 67
- B. MAURIN, B. DUBOS, R. LALANNE,
L'enceinte protohistorique de l'Estey du large. Site archéologique sublacustre du lac de Sanguinet. 73
- A. TOLEDO I MUR,
La Croix du Buis (Arnac-la-Poste, Haute-Vienne). Un entrepôt du I^{er} siècle a.C. 109
- ANNEXE*
J.-P. GUILLAUMET,
Le monument à quatre faces humaines de la Croix du Buis (Arnac-la-Poste, Haute-Vienne). 141
- A. RUIZ GUTIÉRREZ,
Flaviobriga, puerto comercial entre Hispania y la Galia. Estudio del comercio de terra sigillata a través
de un lote de Castro Urdiales (Cantabria). 147
- P. AUPERT, J. DASSIÉ,
L'urbanisme d'une agglomération secondaire : nouvelles découvertes aériennes à Barzan. 167
- P. SILLIÈRES,
Deux grandes rues de Saint-Bertrand-de-Comminges et l'évolution monumentale du centre de la
ville antique. 187

A. BOUET,	
Les thermes de la <i>villa</i> de Montmaurin (Haute-Garonne) et la pratique balnéaire et sportive dans l'Antiquité tardive.	213
F. PONS,	
Une nécropole de l'Antiquité tardive : Saint-Laurens, Castres (Tarn).	245
<i>ANNEXE</i>	
V. GENEVIÈVE,	
Les monnaies de la nécropole de Saint-Laurens.	265
B. BOULESTIN, L. BOURGEOIS, A. DEBORD, J. GOMEZ DE SOTO,	
Le Champ de l'Eglise à Agris (Charente) : habitat carolingien et fosse à incinération.	271
A. CHAMPAGNE,	
Une reconstruction au XV ^e siècle en Poitou : financement et approvisionnement en matériaux du chantier de Vasles.	287

Notes

A. BEYNEIX,	
Précisions sur la sépulture à incinération d'Ambrus (Lot-et-Garonne).	309
R. BOYER, C. PIOT,	
Bronze figuré en Agenais : une tête au <i>cimus</i> inédite découverte dans la Garonne (commune du Passage, Lot-et-Garonne).	319
J. LAPART,	
Têtes gallo-romaines en marbre récemment découvertes dans le Gers.	327

Chronique

B. CURSENTE,	
Chronique de l'Archéologie médiévale en Aquitaine (début 1993-début 1998).	345

André Muller

Service Régional de
l'Archéologie,
Provence Côte d'Azur

Le Cluzel (Toulouse, Haute-Garonne), du Bronze final au deuxième Age du Fer. Bilan des fouilles 1968-1987*

RÉSUMÉ

Le site du Cluzel, petit habitat de hauteur, a livré une stratigraphie complexe composée de trois niveaux principaux (transition Bronze final IIb-début du I^{er} Age du Fer, VII^e-VI^e siècle av. J.-C. et IV^e siècle av. J.-C.). Ce site a aussi fourni des structures d'habitats : murs, foyers et silos. Le mobilier découvert est important en quantité et en qualité : les céramiques attiques, étrusques et du littoral méditerranéen (Languedoc, Provence) cotoient des séries plus locales (Lauragais, Tarn et moyenne vallée de la Garonne). Il est possible, en outre, de préciser la gestion des troupeaux, l'impact de la chasse sur la faune sauvage et les principales orientations des cultures. Enfin, l'étude de ce mobilier ouvre des perspectives sur la circulation des biens et des idées dans le midi toulousain pendant la période considérée.

ABSTRACT

The site of Cluzel, a small settlement on the top of a hill, has produced a complex stratigraphy, composed of three main levels (transition Late Bronze IIb-beginning 1st Iron Age, VIIth-VIth c. B.C., and IVth c. B.C.). It also has produced housing structures : walls, hearts and silos. The artefacts are important both in quantity and quality : Attic and Etruscan ceramics, alongside with ceramics coming from the Mediterranean coast (Languedoc, Provence), are to be found mixed with local material (Lauragais, Tarn and mid-Garonne valley). Furthermore, it is possible to precise cattle-managing and the main features of the agricultural processes. Lastly, the study of this material opens perspectives on goods and ideas circulation in the region of Toulouse during the period under consideration.

* Je tiens à remercier, pour leurs aimables conseils, Madame D. Ugolini et Monsieur F. Gantés, qui ont discuté la chronologie des apports méditerranéens et m'ont fourni informations et documentation. Monsieur Chr. Chevillot qui m'a amicalement communiqué de la documentation sur les céramiques graffitées.

Madame E. Vila et Monsieur D. Helmer (C.N.R.S.) qui ont étudié la faune. Messieurs Cl. Domergue et P. Moret qui ont relu ce manuscrit. Enfin, Messieurs Chr. Hussy, H. Olive et J. Prodhomme (Laboratoire d'Arts Graphiques du S.R.A P.A.C.A.) qui ont effectué les réductions des plans et des dessins de mobilier.

Au sud de l'agglomération toulousaine, les côteaux de Pech-David dominant la Garonne sur près de cinq kilomètres. C'est sur ces hauteurs que se trouve toute une série de sites allant de la protohistoire à la période gallo-romaine. Parmi eux, quatre gisements sont célèbres : Vieille-Toulouse, le plus au Sud, Estarac, le Cluzel, et enfin, au pied des côteaux, le site de Saint-Roch¹ (fig. 1).

Parmi les problèmes qui se posaient aux occupants de ces lieux, l'approvisionnement en eau devait constituer la préoccupation majeure, et ceci pour deux raisons :

— l'absence de source dans les environs immédiats du site ;

— le fait que le sol, composé de bancs de sable alternant avec des bancs de marne stampienne, n'offre aucune possibilité de stockage des eaux de pluie à l'aide de citernes.

Les seules possibilités sont offertes par un alignement de sources situées en contre-bas du plateau, dans le Vallon de Rivalsupervic à partir du débouché sur le chemin des Etroits, à environ une centaine de mètres plus bas.

Malgré ces défauts, le site offre une situation stratégique intéressante au point de vue économique. Il place d'une part l'*oppidum* sur le tracé des chemins de crêtes aux alentours immédiats du point de rupture de charge de la voie qui reliait Narbonne à Toulouse² et, d'autre part, il se situe à la limite de deux zones écologiques différentes : la zone des hautes terres et la vallée de la Garonne. Si l'on considère que le territoire théorique d'exploitation couvrirait une surface de 5 kilomètres de rayon autour du site³, les terrains concernés se divisent en deux zones : à l'est, les hautes terres formées par les côteaux de Pech-David, dernières croupes des Terreforts du Lauragais ; à l'ouest, la zone de basses terres, très variée dans sa composition et constituée d'aires différentes organisées autour du lit de la Garonne et en constante mutation depuis la Protohistoire (fig. 2).

Il est probable que le lit majeur du fleuve n'a jamais été occupé de manière permanente,

tandis que les rebords de terrasses de la rive gauche, de Cugnaux à Saint-Michel-du-Touch, offraient depuis le Néolithique des terres agricoles et des zones propres à l'habitat⁴. Schématiquement, on peut considérer que les meilleures terres agricoles étaient situées sur les côteaux de la rive droite, près des hauteurs, et sur les plateaux faiblement pentus exposés au sud-ouest, à proximité du site. Ces terroirs, bien drainés et généreusement ensoleillés couvrent une surface de 400 à 500 hectares qui permettait une mise en assolements successifs.

Ce territoire, composé de différents terroirs, constitue le finage du Cluzel, c'est-à-dire l'ensemble des terres exploitables à partir du site où se sont déroulées les principales activités liées à la production. L'étude de l'origine des matériaux utilisés et des vestiges de consommation est un critère indispensable à la connaissance de ce territoire.

Les matériaux de construction sont strictement d'origine locale : blocs de marne provenant du site ou galets de Garonne. Les meules sont, elles aussi, faites de galets de Garonne (grès et quartzite). La plus grande partie des outils lithiques recueillis au Cluzel (lissoirs, percuteurs, molettes, aiguiseurs...) a la même origine. D'autres matières premières étaient disponibles le long du cours de la Garonne dans la ripisylve ou les iscles, en particulier diverses espèces d'arbres, d'arbrisseaux et de végétaux (saules, roseaux, joncs, fougères) dont on retrouve les empreintes dans les fragments de clayonnage⁵.

L'origine des produits alimentaires (agriculture et élevage) complète ces observations : les nombreuses graines de céréales⁶ — blé, orge, lentilles, mais aussi grains de raisin — attestent des cultures organisées sur les hautes terres, en partie défrichées depuis le Néolithique. Les ressources sauvages sont représentées par la chasse et la cueillette. La pêche n'est pas directement représentée par des vestiges, mais pouvait être pratiquée dans la Garonne comme les pêches saisonnières du saumon, de la lamproie et de l'anguille, attestées dans les privilèges des

1. Labrousse 1968, p. 71-72 (Le Cluzel), p. 61-65 (Saint Roch), 91-105 (Vieille-Toulouse), 93 (Estarac).

2. Labrousse 1968, p. 82 ; Fouet 1964, p. 49.

3. Vita & Higgs 1970, p. 1-37 ; Higgs & Vita 1972, p. 27-36.

4. Vaquer 1990, p. 82, 115, 121, 140, 221, 231, 339.

5. Végétaux attestés à une époque plus récente et reconnus dans les puits funéraires de Vieille-Toulouse, Estarac ou Saint-Roch.

6. Détermination Ph. Marinval, CNRS, Centre d'Anthropologie des Sociétés Rurales (Toulouse).

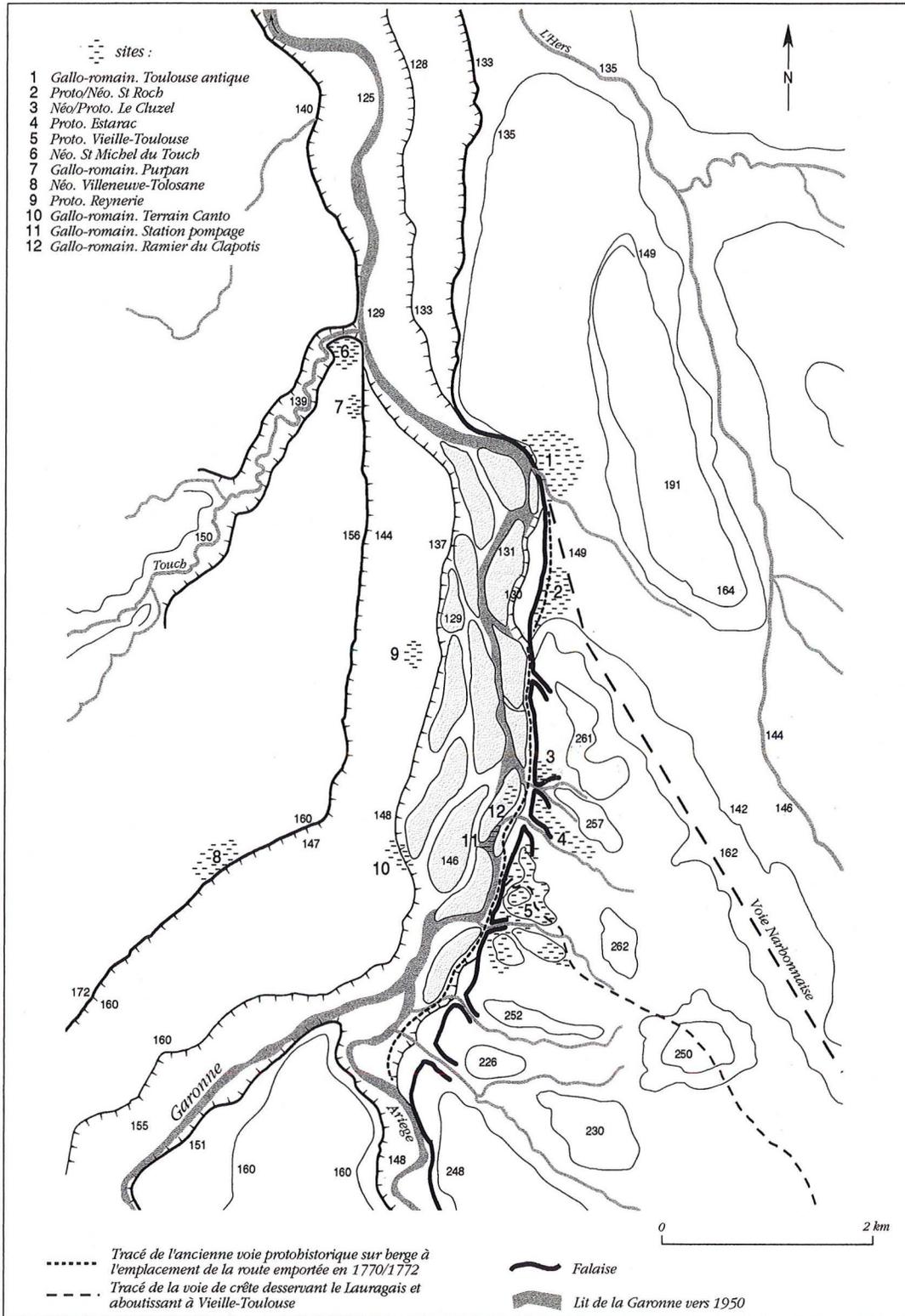


Fig. 1 : Plan de situation.

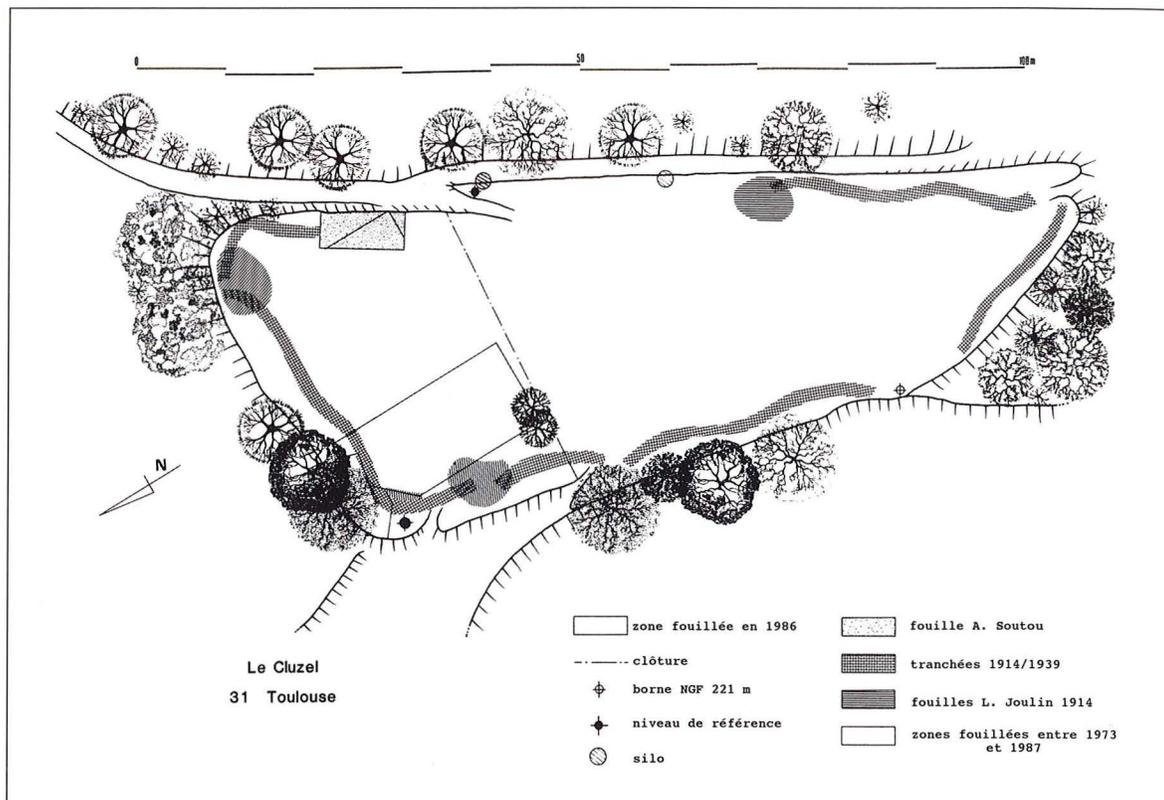


Fig. 2 : Plan de site.

meuniers du Château Narbonnais au XII^e siècle ap. J.-C. 7. La chasse concernait essentiellement le chevreuil, le cerf et le sanglier et accessoirement le loup, le blaireau et l'ours, qui affectionnent les bois de feuillus, tandis que les quelques restes de castors mis au jour témoignent de la fréquentation des petits affluents ou des bras morts de la Garonne.

Les animaux domestiques — ovicapridés, suidés, bovidés et équidés — ont pu trouver de vastes terrains de parcours dans les vallons et les versants situés à l'ubac, dans les hautes terres de la rive droite, ou, pendant les périodes d'étiage, dans les iscles et les ripisylves des lits majeur et mineur de la Garonne.

Les vestiges archéologiques montrent que de

nombreuses ressources du territoire défini plus haut ont été effectivement exploitées. Les produits alimentaires, tant sauvages que domestiques, peuvent tous provenir de l'intérieur du "finage" et la même observation peut être faite pour les matières premières (galets, bois, argile, etc.). Il est cependant impossible, dans l'état actuel de nos connaissances, d'évaluer, d'une part, les potentiels exacts du finage, en particulier la diversité de la couverture végétale et, d'autre part, la population du site, c'est-à-dire de déterminer les ressources nécessaires et la surface occupée par les emblavures et leur rotation. Le "finage" du Cluzel semble bien avoir été en mesure de supporter une population beaucoup plus nombreuse que celle qui a dû occuper l'*oppidum* pendant la protohistoire. La densité des gisements contemporains voisins (Vieille-Toulouse, Estarac, Saint-Roch, Larrey et Saint-

7. Lahondès J.-J., citant la thèse de doctorat de G. Mot, Docteur en droit, relative aux Moulins du Château Narbonnais, soutenue en 1910, dans le compte-rendu publié dans l'Express du Midi du 20 août 1911.

Michel-du-Touch) est telle qu'il convient de s'interroger sur la délimitation des territoires qui dépendaient de chaque établissement, et il n'est pas possible de résoudre ces problèmes à partir des données actuellement disponibles⁸.

Dans l'état actuel des connaissances et des réflexions, nous ne percevons pas la plupart de ces sites comme défensifs, étant donné l'absence de remparts ou de palissades, leur situation topographique, etc.. Il paraît cependant possible de considérer, au moins pour deux d'entre eux (Saint-Michel-du-Touch et Le Cluzel), que leur position sur des buttes escarpées les place dans une situation défensive, mais leurs dimensions d'une part, et l'absence d'aménagements stratégiques d'autre part, excluent totalement l'idée d'une fortification.

Entre 1968 et 1971, des sondages/sauvetages ont été effectués sur la pente sud à la faveur de travaux d'aménagement et de voirie pratiqués en limite de la rupture de pente du plateau. Des silos et des foyers ont été découverts à cette occasion (fig. 3)⁹.

Depuis 1972, une série d'opérations de sauvetage, puis de fouilles programmées à partir de 1974, a permis d'étendre les recherches de la bordure du plateau, exploitée en carrière par des fouilleurs clandestins, jusqu'à une zone de 300 m² qui rejoignait à l'est le secteur des travaux d'A. Soutou (1956/1965) et au nord celui des sondages de L. Joulin (1907/1912). La fouille a été organisée avec un carroyage de 5 m x 5 et un relevé tridimensionnel systématique de la totalité des vestiges archéologiques a été effectué. Le tamisage des déblais mètre carré par mètre carré et par niveau a permis de recueillir les céréales, les charbons de bois et la malacofaune.

LES SÉQUENCES STRATIGRAPHIQUES

Les fouilles réalisées depuis 1972 ont permis d'établir en 1979 un premier bilan¹⁰ qui dresse l'inventaire des principales occupations reconnues au Cluzel pendant la protohistoire et

l'antiquité. Neuf niveaux, plus ou moins bien individualisés, et qui ne correspondent pas toujours à des périodes chronologiques précises, ont été mis au jour (fig. 3, A et B) :

— Niveau 0, représenté sporadiquement par des poches contenant du matériel attribuable à cet horizon (secteur occidental de la zone fouillée). Il est postérieur au I^{er} siècle ap. J.-C.

Une structure bâtie (*fanum*) datée de la période flavienne n'a pas été complètement dégagée (carrés P/Q/R/V/W).

— Niveau 1, bien représenté par une grande poche lenticulaire d'environ 15 cm de puissance à son maximum. Pas la moindre trace de structures bien visibles, à moins que l'épandage circulaire de galets roulés du carré C soit à rattacher à ce niveau, qui est par ailleurs fortement perturbé par les déblais des fouilles de L. Joulin puis de P. Manuel et par ceux des tranchées d'entraînement des guerres 1914-1918 et 1939-1945 (douilles et divers déchets militaires).

— Niveau 2 A, matérialisé par un épandage de marne jaune de quelques centimètres d'épaisseur qui ne recouvre que partiellement les carrés C, D et E. Par ailleurs, il est lié à des structures complexes. Il a livré quelques fragments de céramique attique à figures rouges.

— Niveau 2 B. Cet horizon est structuré ; il est représenté essentiellement par un amas de décombres dont la partie inférieure repose sur le sol de marne jaune 2c. Les limites de l'habitation correspondante sont mal définies. Elles tranchent au nord-ouest les niveaux (2 C) du premier Age du Fer et recourent au sud la grande aire brûlée. Elles semblent butter au nord-est sur un mur en terre banchée, armé de poteaux et de branchages entrelacés (0,40 à 0,60 m d'épaisseur) et long d'environ 2,50 à 3 m. Ce dernier paraît en relation directe avec le sol 2c.

— Niveau 2 C. Un sol de marne jaune rapportée, de 3 à 5 cm d'épaisseur, disposée en cuvette, est situé sous les horizons 2 B et 2 D dont il épouse globalement les formes. Dans les

8. Joulin 1912, p.25-26.

9. Pour Saint-Michel-du-Touch, cf. Baccarabère, 1990 p. 7-74.

10. Muller 1979 a, p. 125-60.

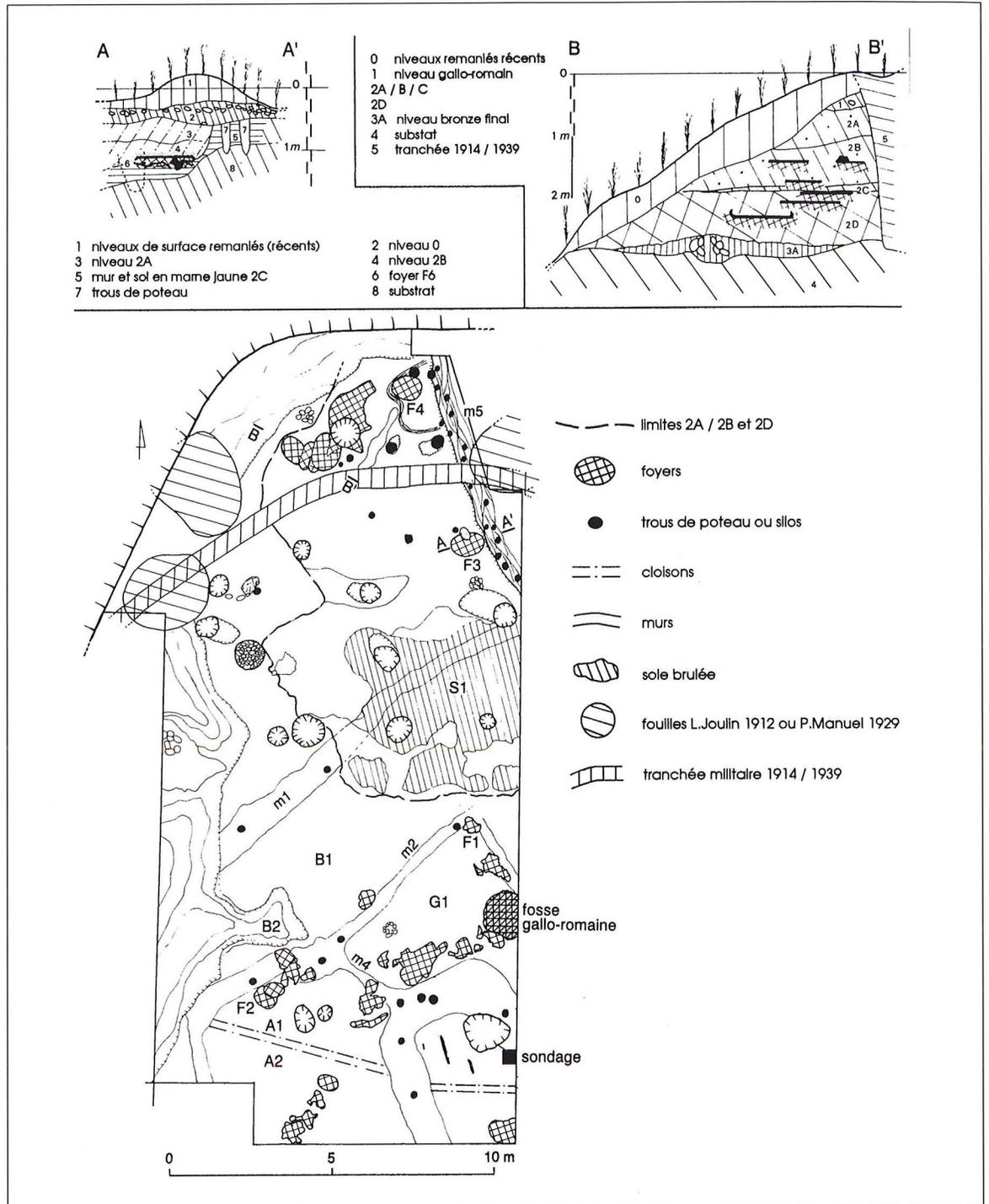


Fig. 3 : Plan des fouilles récentes (après 1968).

nombreux replis et poches dûs à l'inégalité du sol, des végétaux carbonisés (branches et glands) ont été découverts ainsi qu'un grand foyer de forme ovale, composé d'une sole d'argile cuite de 4 à 5 cm d'épaisseur, dans lequel on avait noyé une grande quantité de céramiques pour la plupart entières ou reconstituables. La découverte, dans les cendres situées en avant du foyer, d'une fibule à arc cintré et pied recourbé rabattu sur l'arc indique pour l'occupation de ce niveau une date située entre le V^e et le IV^e siècle av. J.-C.

— Niveau 2 D. Situé stratigraphiquement en partie au-dessus du niveau précédent, ce niveau est conservé dans les carrés, A, B, C, I, H, G, F et en partie dans le carré D (fig. 4). Il est organisé sur la plus grande partie de la surface considérée dans un vaste établissement dont nous n'avons à l'heure actuelle pu déterminer aucune des limites. Il a fourni un fragment de vase à figures noires, un fragment de coupe attique à pied surbaissé et divers mobiliers attribuables au VI^e et au V^e siècle av. J.-C.

— Niveau 3/3 A, correspondant aux vestiges d'une installation du Bronze Final III/Premier Age du Fer. Sa surface limitée à quelques mètres carrés ($\pm 24 \text{ m}^2$) comprend une aire brûlée au centre d'un ensemble sédimentaire pulvérulent composé de marne "salie" par des cendres et de nombreux déchets organiques. Cette poche dont les bords ont été atteints dans toutes les directions se prolonge vers le N-O par un exutoire tronqué par la tranchée militaire de 1914/1945.

— Le niveau 4 n'est apparu que de façon sporadique au Cluzel. Il correspond à des petites poches de charbons et des débris divers : deux fragments de céramique et une dizaine de lamelles de silex qui appartiennent sans doute à un niveau chasséen.

Des neuf niveaux stratigraphiques reconnus au Cluzel, seuls trois peuvent faire l'objet d'une étude précise tant sur le plan des structures que du mobilier :

• Le niveau du Bronze Final/I^{er} Age du Fer (3 et 3A),

- Le niveau du I^{er} Age du Fer (2 D),
- Le niveau de la Tène 1 (2 A, 2 B, 2C).

I. LE NIVEAU DU BRONZE FINAL

Le plan (fig. 4) montre le secteur où cet horizon a été atteint (carrés D/E et, sur une très faible surface, carrés C/F). Il se caractérise par une cuvette d'une trentaine de m² de surface et de profondeur inégale, dont la partie nord-ouest a été détruite par des travaux antérieurs (tranchées militaires et peut-être sondages de P. Manuel et de L. Joulin). Il semble que le décrochement de quelques centimètres à une vingtaine de centimètres qui limite cette aire soit le résultat d'un creusement et non de l'érosion. Cette cuvette a servi de réceptacle à un sédiment cendré, relativement pulvérulent, très riche en particules de charbons de bois. Certaines zones, surtout au contact du substrat, étaient indurées. On y a recueilli des céréales calcinées, de la faune et quelques tessons décorés. Cet horizon, dont l'épaisseur semble augmenter en rejoignant le talus du plateau (N-O), est tronqué par une tranchée moderne qui a traversé toutes les séquences stratigraphiques. La partie conservée présente un aménagement complexe de forme quadrangulaire à angles arrondis (4,50 m de longueur et 2,80 m de largeur conservée). Ce dispositif légèrement rubéfié est limité par un bourelet d'argile façonné à la main et composé de mottes de marne disposées l'une à côté de l'autre. La chaleur (sans doute peu élevée) a faiblement coloré et durci la sole et la bordure. La surface ainsi délimitée était irrégulière et parsemée de petites dépressions qui ont favorisé l'accumulation de petits charbons de bois et de céréales calcinées. A l'intérieur de cette première structure, un aménagement (sans doute postérieur) avait été installé dans le tiers nord-est. Il s'agit d'un foyer aménagé (longueur : 1,10 m ; largeur : 0,90 m ; profondeur : 0,10 m), bâti sur un dépôt de marne jaune d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur et de 1,20 m de diamètre. La sole était lissée et avait une forme de cuvette. Lors de la découverte, elle contenait, écrasées et réduites à l'état d'empreintes, des bûches calcinées de 7 à 8 cm de largeur et de 0,20 à 0,30 m de longueur, dont le sens des fibres montrait que les brandons étaient entrecroisés en

tous sens. La cuvette était limitée par une bordure de mottes de marne entourée de galets de petit module (0,10 à 0,15 m de longueur). A l'intérieur de ce foyer, nous avons recueilli les fragments de jattes biconiques n° 248, quelques fragments de la coupe-couvercle n° 213 et une dizaine d'autres tessons le plus souvent sans caractère.

Le mobilier découvert dans l'horizon Bronze Final/I^{er} Age du Fer était irrégulièrement réparti sur toute la surface, tant dans les limites de la grande structure définie par le bourrelet que dans les niveaux cendreux de la cuvette de 34 m². Il se compose essentiellement de céramiques, de rares objets en bronze, d'outillage lithique et de restes de faune. Les objets en bronze (épingles n° 323 et 320, les anneaux spiralés n° 371 et les anneaux en tôle de bronze) ont tous été découverts dans la grande cuvette du carré D, entre 1,15 et 1,42 m de profondeur.

1.1. La céramique

1.1.1. La vaisselle

La typologie et les diverses catégories de pâtes permettent de distinguer :

- des vases en pâte grossière, peu nombreux ; il s'agit de gros récipients qui offrent un aspect granuleux (dégraissant composé de particules noires, blanches, ocre et beige contenant un fort pourcentage de paillettes de mica). La cuisson a donné à cette vaisselle une couleur dominante rouge brique à marron foncé.

- une autre série plus fine, mieux soignée, à pâte bien épurée. Le dégraissant plus fin (moins de 1 mm) se compose de particules noires, blanches, ocre, beige et de rares inclusions rouges qui se désagrègent au toucher. Par ailleurs, le mica est présent dans tous les récipients selon des pourcentages plus ou moins variables. Cette série a pris à la cuisson les teintes les plus diverses (noir, beige, gris, feu, marron, etc.), parfois sur le même récipient. Enfin, tous les vases sont soigneusement lustrés et présentent un fini qui fait de cette vaisselle un produit de qualité.

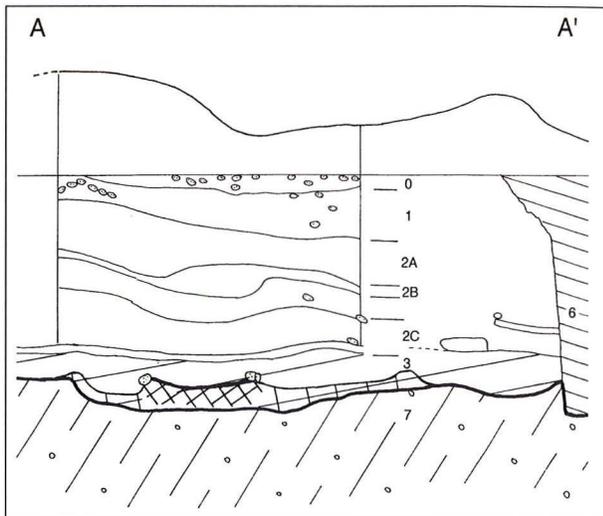
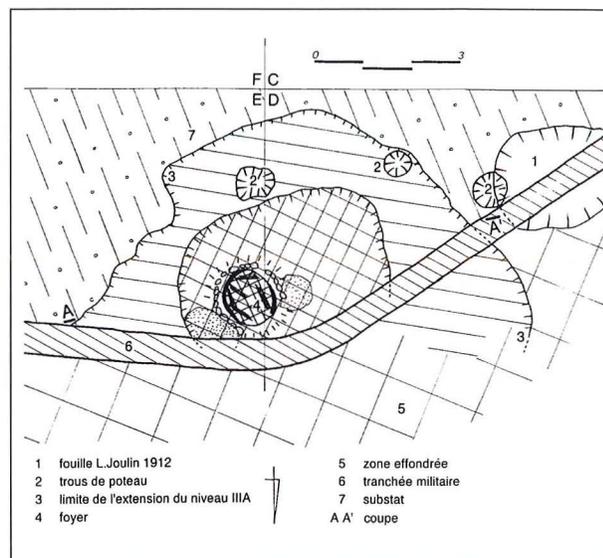


Fig. 4 (a et b) : Niveaux III A et III B (plan et coupe).



Environ une centaine de récipients ont été identifiés et se répartissent en six formes différentes (fig. 5, n° 1 à 6) :

1 — Des petits gobelets à panse globulaire. La série la plus abondante a une base étroite légèrement ombiliquée ou annulaire. Leur bord bien marqué présente une lèvre facetée toujours déjetée vers l'extérieur. Les décors des gobelets sont en général très simples : des cannelures ou de simples lignes horizontales incisées ou tracées à la pointe mousse avant cuisson sur l'épaule. Quelques exemplaires combinent

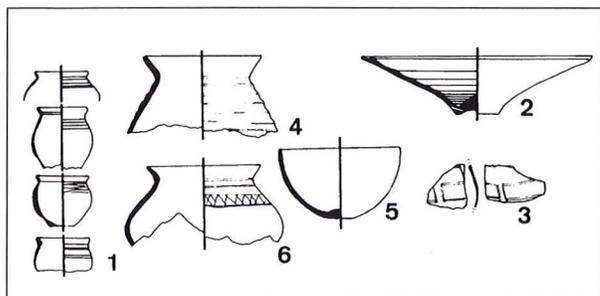


Fig. 5 : Céramique du niveau III
(principales formes et décors).

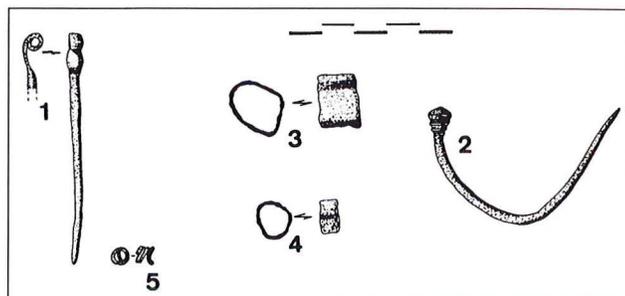


Fig. 6 : Métal du niveau III (bronze).

parfois cannelures et incisions obliques, verticales ou en dents de scie.

2 — Des coupes-couvercles de forme tronconique, généralement très évasées. Frustes et rugueuses à l'extérieur, elles sont décorées de cannelures concentriques à l'intérieur. Elles ont presque toutes une lèvre facetée, quelquefois munie d'un marli. Seuls deux récipients ont leur lèvre décorée, tandis que les fonds présentent un ombilic, une décoration incisée ou des cannelures légères croisées en damier. Le pied d'un certain nombre de récipients a des perforations en sifflet.

3 — Des jattes biconiques à partie supérieure rentrante : cette série très fragmentée n'offre aucune reconstitution possible du profil entier. Presque tous les vases sont décorés et portent dans la partie haute (rabattue vers l'intérieur du récipient) une décoration incisée avant cuisson. Les motifs décoratifs réalisés en double trait présentent les thèmes suivants : des méandres symétriques, des sillons parallèles soulignant la carène ou le bord de la lèvre et des compositions complexes basées sur des tronçons de lignes droites reproduisant des motifs géométriques élémentaires, triangles le plus souvent.

4 — Des vases biconiques à col évasé et lèvre moulurée.

5 — Des écuelles hémisphériques à fond ombilicé ou à pseudo-ombilic avec des profils variables.

6 — Un vase ovoïde incomplet, de forme difficile à déterminer.

1.1.2. Les objets en céramique

Ils sont peu nombreux : une perle en pâte beige, une fusaiöle et un fragment de bracelet ou d'anneau.

1.2. Objets en métal

- une épingle à tête enroulée (fig. 6, n° 1).
- une épingle à tête biconique (fig. 6, n° 2).
- des éléments de colliers, simples tôles repliées ou anneaux spiralés (fig. 6, n° 3, 4, 5).

1.3. Outillage lithique

En dehors de 3 fragments de meule à va-et-vient obtenue à partir de galets de Garonne, une série de petits lissoirs ont été recueillis dans cet horizon.

1.4. La faune

Elle n'a pas été étudiée. On peut cependant signaler que sur les 485 restes recueillis, on note une très forte représentation d'ovicapridés, quelques restes de bovidés, de canidés et un important contingent de suidés (porcidés et sangliers), ainsi qu'un fragment de mandibule de loup, un crâne de renard et une dent d'équidé.

L'ensemble du mobilier découvert dans ce niveau révèle une homogénéité chronologique et typologique indéniable : l'association de coupes-couvercles décorées et facetées, d'urnes biconiques à bord rentrant, ornées de méandres

symétriques et de petits gobelets, est théoriquement typique du faciès Mailhac I¹¹. Cependant, un certain nombre d'éléments, entre autres l'absence d'anthropomorphe, méritent d'être signalés¹² et sont à relier aux intéressantes comparaisons que l'on peut faire avec les champs d'urnes du Tarn (Lavène Monsalvy)¹³, de la Moyenne Garonne¹⁴ ou des Pyrénées¹⁵. La récente étude menée sur la nécropole du Moulin à Mailhac confirme ces vues, et il semble bien que la plupart des vases présents dans les niveaux 3 A et 3 du Cluzel soient exclus des formes retenues pour servir de base à la périodisation du Bronze Final¹⁶. Encore faudrait-il avoir pour ces productions des références dans le bassin du Tarn ou les Pyrénées. La raréfaction du décor en double trait et la "dégénérescence" des motifs qui ne sont pas exécutés selon les critères spécifiques du Mailhacien font de l'ensemble reconnu au Cluzel un groupe original qui tend à se rapprocher du groupe III défini par Th. Janin¹⁷.

Le fait que ce groupe soit contemporain de l'introduction des premiers objets en fer est significatif. Comme à Garin où des observations similaires ont pu être faites¹⁸, il importe de replacer la série découverte au Cluzel dans la tradition décorative du Mailhacien I, qui se manifeste là par les décors en simple ou triple trait, des formes aberrantes, ou la présence de petits objets en fer, en particulier de petits couteaux¹⁹. Compte tenu de la pauvreté du matériel métallique associé au mobilier céramique, il est évidemment très difficile d'établir une chronologie précise pour cet horizon qui n'appartient pas, nous en sommes convaincu, à la phase I de la Nécropole du Moulin²⁰. Les disparités dues aux faciès régionaux ne permettent pas de préciser à quel

stade se rattache exactement le faciès du Cluzel. Les comparaisons avec la nécropole de Garin²¹, d'une part, et avec les nécropoles du Tarn au cours de leurs deux phases, d'autre part²² suggèrent des parallèles avec le matériel exhumé au Cluzel. Les observations récentes faites à la Genibrette à Lautrec²³ ou les séries de Gourjade à Castres²⁴ semblent justifier les différences dans l'ornementation et la composition des services céramiques par une réduction de l'influence du Mailhacien I entre le sud et le nord du département du Tarn²⁵. L'absence de motifs zoomorphes et anthropomorphes et les formes des récipients font cependant plus penser au mobilier des nécropoles tarnaises qu'à celui des nécropoles audoises ou pyrénéennes.

L'ensemble des structures mises au jour dans cet horizon est à rattacher aux aires de grillage de céréales avec sole de cuisson, bien connues pendant la Protohistoire méridionale, dont la Grotte des Fées à Thémis et le Domaine de la Salvate à Couzoux dans le Lot²⁶ sont des exemples très proches des installations observées au Cluzel. Ces aménagements dont la longévité est probablement aléatoire (en fonction de la couverture, des conditions d'utilisation, etc.) ont poussé parfois accidentellement la torréfaction à un stade rendant la consommation des céréales impossible. Les graines calcinées découvertes en nombre autour de cette sole semblent confirmer cette hypothèse. Dans le cas du Cluzel, la présence de deux aménagements superposés montre la pérennité de la fonction attribuée à ce secteur, qui était réservé au traitement des céréales. A l'intérieur de la structure quadrangulaire, on ne compte pas moins de deux, peut-être trois foyers superposés appartenant à un établissement du Bronze Final / I^{er} Age du Fer qui a dû fonctionner sur le plateau entre le VIII^e et le début du VII^e siècle av. J.-C. (la pauvreté en mobilier métallique devant toutefois nous inciter à la prudence).

11. Guilaime 1972, p. 322 et fig. 128, n° 15 et 19.

12. Muller 1979 a, p. 136.

13. Voir en particulier le vase T2-1 en provenance de Lavène (81) et Joulin 1912, pl. 0, n° 16 ; Muller 1978, p. 565 ; la Maladerrie : Lautier-Muller 1978, p. 455.

14. Marcadal 1971, p. 33.

15. Muller 1978, p. 458 E.

16. Janin 1994, p. 75-77 et 218-219.

17. Janin 1994, p. 86.

18. Muller 1985, p. 143-144 et fig. 70.

19. Janin 1977, p. 86 ; Baills 1978, p. 105-107 ; Muller-Lautier 1977 (nécropole de la Maladerrie, Albi, 81).

20. Janin 1994, p. 230-231.

21. Muller 1985, p. 138 (Sép 21, 1-41, 1-129, 1).

22. Muller 1978, p. 550.

23. Séguier 1989, p. 94-95.

24. Giraud 1989, p. 56 et fig. 63 à 66.

25. Janin 1994, p. 218.

26. Lorblanchet & Genot 1972, p. 71-154.

2. LE NIVEAU DU PREMIER AGE DU FER

Cet horizon est représenté sur le site par le niveau II D dont la répartition est inégale, les aménagements du V^e et du IV^e siècle av. J.-C. et ceux du I^{er} siècle ap. J.-C. l'ayant en partie détruit. Dans l'état actuel du développement des fouilles du Cluzel, le premier Age du Fer est bien représenté. Il offre des structures originales et un abondant mobilier, qui permettent de proposer une image réaliste de cette période²⁷.

Entre 1980 et 1987 les fouilles ont permis de dégager cet horizon sur 90 m² environ. L'ensemble ainsi mis au jour présente des aménagements bien structurés dont nous donnons ci-dessous la description.

2.1. L'organisation de l'espace

Le plan sommaire (fig. 3) résume les principales observations que nous avons pu réaliser entre 1980 et 1987. On reconnaît entre le nord-ouest et le sud-est du grand décapage une succession de trois murs parallèles (M1, M2, M3) distants respectivement de 4 et 2 mètres les uns des autres. Ils sont sensiblement parallèles et orientés NE-SO. L'aire délimitée par les deux premiers murs (M1, M2) contient une faible densité d'objets divers. Les tessons et les vestiges de faune y sont très fragmentés et la dernière catégorie a fourni une dizaine de restes prédigérés. La partie sud-ouest de cet ensemble est amputée à la suite de travaux anciens ou d'effondrements. La masse des sédiments dégagée a perdu toute cohésion et ne contenait qu'une infime quantité de mobilier. Il est probable que la cavité (B2) observée en 1987 à cet emplacement correspond à l'exutoire des eaux de ruissellement vers la falaise. La partie située entre les deux autres murs (M2 et M3) est recoupée par un mur de refend perpendiculaire (M4) qui semble être un aménagement secondaire bâti dans une deuxième phase. Ce mur ferme le passage ménagé entre les deux autres en isolant un espace à l'extrémité nord de ce couloir. Le mur M3, quant à lui, forme l'extrémité d'un bâtiment à abside (H1) qui était fermé du côté sud par une clôture, une cloison

ou une barrière dont la base a pu être mise en évidence par des accumulations d'objets et par l'orientation préférentielle des os longs, très nombreux dans ce secteur.

L'organisation de l'espace H1 était bien structurée, comme en témoignent plusieurs éléments :

— Un foyer de taille importante (plus de 1,20 m de diamètre) y fut réaménagé plusieurs fois, comme le montrent les dépôts successifs de marne jaune et les soles très faiblement cuites qui ont pu être observées dans la coupe pratiquée au cours de la fouille.

— Des fragments de troncs calcinés (longueur 0,93 m, diamètre 0,12 m pour le plus grand), découverts en 1982 sur un sol légèrement rougi, étaient disposés horizontalement, parallèles au mur M4. Ils appartenaient probablement à la structure du bâtiment ou entraient dans la composition des superstructures.

— A même le sol ont été recueillis des coprolithes de canidés (?) et des dents de lait d'ovicapridés. Le mobilier, très fragmenté, était disposé sur une épaisseur de 5 à 10 cm, parfois groupé dans de petites cuvettes qui ne semblent pas forcément être en relation avec le foyer. Le sondage exploratoire pratiqué le long de la berme dans le carré H2 a montré que ce niveau reposait à même le substrat et que la partie inférieure de cet horizon contenait de rares tessons du niveau 3 / 3A, mêlés au mobilier du premier Age du Fer.

Au sud de la cloison méridionale de H1, un autre espace H2, dont on ne connaît pas les limites du côté ouest, était en partie occupé par un foyer, tandis que l'angle nord-est de cette "pièce" avait servi à stocker des cornes de moutons et de chèvres débitées à la hache. La densité relativement faible du mobilier recueilli dans cet espace laisse supposer que des nettoyages fréquents devaient évacuer les débris de toutes sortes.

Les activités de ces divers secteurs sont évidemment très différentes, mais ce qui frappe le plus dans l'organisation de l'ensemble, c'est la pérennité de certaines installations qui sont reconstruites à l'identique sur le même

27. Muller 1979 a, p. 137-143.

emplacement. Les fours appartiennent à cette catégorie d'aménagements et certains ont été refaits deux ou trois fois (F2 par exemple). Cette pérennité prouve que leur emplacement avait été rationnellement choisi en fonction du contexte architectural (pour des raisons d'ailleurs diverses : risques d'incendie, commodité d'accès, etc.). Leur alignement le long des murs M2 et M3, délimitant un "passage" entre l'ensemble B1 et G1, semble indiquer que ces installations étaient situées en plein air dans une zone de forte circulation (concentration d'objets le long des murs de G1). Les détritiques recueillis à proximité permettent d'identifier des pratiques alimentaires, en premier lieu la cuisson d'aliments carnés sous forme de grillades (dents d'ovicapridés calcinées) ou de viandes bouillies, comme le suggère la grande quantité d'os longs non calcinés recueillis le long du mur M2²⁸.

2.2. Les aménagements domestiques

2.2.1. Les foyers

Pour le seul niveau du premier Age du Fer, plus d'une vingtaine de foyers ont été découverts au Cluzel. La plupart des soles de foyer sont ovalaires et de taille standard (environ 1,10 à 1,20 m x 0,90 m). L'épaisseur de la sole est très variable, allant de quelques millimètres à deux ou trois centimètres. Elle repose sur une accumulation de marne jaune d'une dizaine de centimètres d'épaisseur qui a servi de support à l'ensemble. Quand les conditions de conservation sont optimales, on trouve à leur périphérie des amas de poupées de loess qui proviennent du triage de la marne utilisée dans sa fabrication. Dans de nombreux cas, des panneaux de vases de grande dimension (F1) ont été disposés à plat afin de servir de réflecteur. La sole est soigneusement lissée sur toute sa surface et aucun décor n'a été relevé. Dans quelques cas, on a dégagé des départs d'éléments verticaux (A9), mais ces observations sont délicates et ne portent généralement que sur des hauteurs de quelques centimètres.

La plupart des soles bien conservées étaient

recouvertes de débris de torchis bien cuit portant au revers de la partie lissée des traces de clayonnage. Ces observations permettent de penser à des constructions s'élevant autour de la sole, selon une disposition bien attestée dans le monde méditerranéen pendant la protohistoire²⁹.

2.2.2. Le four (fig. 7)

Un seul four à voûte mobile a été découvert au Cluzel. Ces vestiges recueillis en position secondaire proviennent d'un silo situé en bordure du plateau (silo 2). Ils ont été ramassés par M. Keller lors de travaux de voirie. Ils se composent de plusieurs centaines de fragments qui appartiennent à différentes parties de cette installation domestique :

— Une série de mottes d'argile de la grosseur du poing portant d'un côté des empreintes de doigts et à l'opposé le moulage de surfaces lisses s'adaptant sur diverses parties du four (sole et support). Ces mottes devaient être disposées de manière jointive les unes contre les autres afin d'assurer l'étanchéité de l'enceinte.

— Une sole perforée fragmentée en plusieurs morceaux. Épaisse de 40 à 50 mm en moyenne et portant des perforations de 42 mm, cette sole devait à l'origine se présenter comme un disque d'environ 450 mm de diamètre.

— Le support de la sole est formé de trois éléments en arc de cercle présentant un profil adéquat (gorge et méplat) qui étaient fixés sur les parois du four au niveau de la fosse creusée dans le sol. Trois éléments ménageaient entre eux des passages pour faciliter les opérations d'entretien et/ou le tirage. Ils déterminaient un cercle d'environ 470 mm de diamètre.

— Des fragments appartenant à la fosse figuraient aussi dans le remplissage du silo. Il s'agit de fragments de parois où l'on distingue le sol géologique, puis peu à peu divers états de transition vers un degré de cuisson de plus en plus élevé. La surface interne parfois vitrifiée porte en surface des coulées de laitier.

— Les restes d'une voûte mobile représentée par une quarantaine de fragments en "matériau léger". Très fragiles, ces objets se sont fragmentés

28. Dispositions analogues observées à Martigues (13). Cf. Chausserie-Laprée 1990, p. 55.

29. Arcelin 1971, p. 64 ; Chausserie-Laprée 1985, p. 52-55 ; Chabot 1983, p. 59-64 ; Guilaine *et al.* 1986, p. 183-186.

au cours de leur dégagement et il est actuellement impossible d'assembler la plupart des débris. Les remontages effectués sur quelques rares panneaux et quelques fragments significatifs permettent de proposer une restitution graphique. La voûte mobile était formée d'une cloche (diamètre extérieur : 560 mm ; hauteur : \pm 400 mm ; épaisseur moyenne des parois : 40 à 50 mm). Son profil anguleux convexe permettait de donner à cette enceinte un volume maximal (\pm 24 litres). A la partie supérieure, trois poignées permettaient de soulever la voûte ou de la stabiliser lorsqu'elle était retournée.

— En liaison avec ces vestiges, un tore en torchis de 17 cm de diamètre externe et 7 cm de diamètre interne a été recueilli, ainsi qu'un peson (diamètre à la base : 9 cm ; hauteur : 13,5 cm) muni d'une perforation identique à celle des objets découverts en 1978 dans le premier silo, situé à une dizaine de mètres du silo 2.

Ce type de four est bien connu. Il s'agit d'un type évolué à chambre de combustion et alandier creusés dans le sol. La chambre de cuisson était séparée de l'alandier par une sole perforée, comme le montre en particulier le four de Sevrier³⁰. Mais des modèles similaires sont connus en Alsace³¹, en Provence³² et, plus près de nous, à Carsac (fosse 15) dans un horizon contemporain de celui du Cluzel³³.

Les différents auteurs qui ont publié des structures de ce type s'accordent pour les considérer comme des fours de potier. Les traces de laitier observées sur les parois de l'alandier du Cluzel peuvent être le produit de la combustion de tiges de graminées et de céréales, comme l'a montré J. E. Brochiers³⁴.

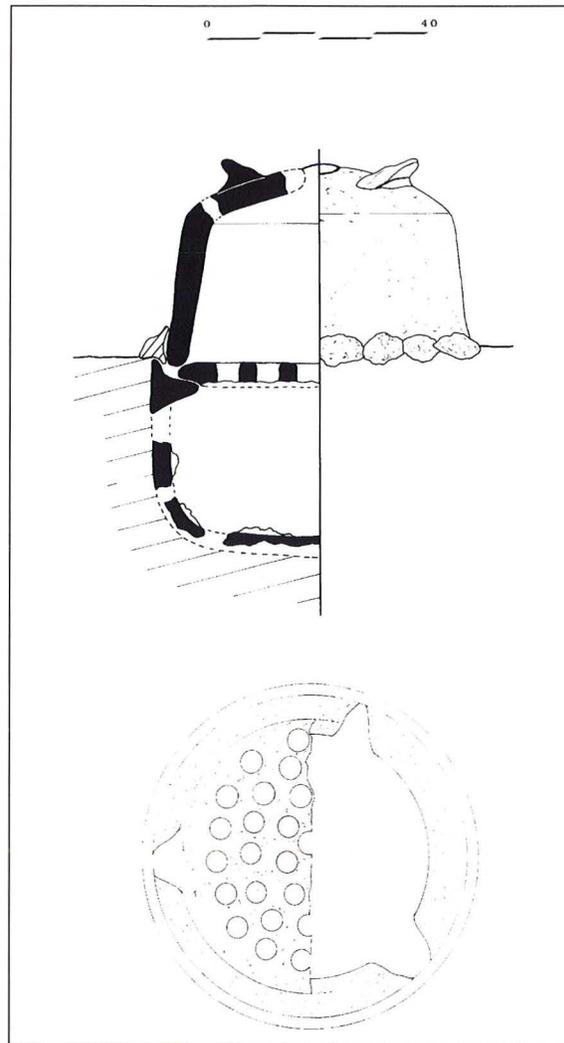


Fig. 7 : Four à voûte mobile (reconstitution)
du niveau II D.

2.2.3. Les murs

Tous les murs découverts au Cluzel sont arasés et les seules structures dégagées montrent des alignements de galets disposés généralement en deux rangées parallèles distantes de 0,80 à 1 m, qui devaient assainir la base des murs et éviter les

dégâts causés par les projections de l'eau de pluie ruisselant des toitures. Ces aménagements sont renforcés ici et là par des poteaux (diamètre 0,15 à 0,30 m). Leur répartition paraît aléatoire et il est très difficile d'y trouver un ordre logique lié à une architecture raisonnée de l'ensemble du bâtiment. Leur situation par rapport au tracé du mur exclut dans la plupart des cas une utilisation secondaire en renfort pour prévenir un début d'effondrement ou de fléchissement. Ils sont dès

30. Bocquet & Courent 1974, p. 1-5.

31. Hatt 1952, p. 43-53.

32. Chabot 1983, p. 59-63.

33. Guilaine *et al.* 1986, p. 185 (fosse n°15).

34. Brochier 1991, p. 310-311.

le départ intégrés à l'intérieur des murs porteurs dont ils devenaient l'armature.

2.2.4. Les cloisons

Deux cloisons bien nettes ont été découvertes l'une entre H1 et H2, l'autre entre A1 et A2.

2.2.5. Les silos

Il existe au Cluzel un grand nombre de fosses et d'excavations qui ont dû avoir des fonctions diverses : extraction d'argile, dépôt de matériaux, etc.. Seules deux structures peuvent être interprétées comme des silos. Ils sont tous deux situés en bordure sud du plateau à la limite de la rupture de pente. L'un a été fouillé en 1978, l'autre en 1987. Outre une situation topographique similaire, ils ont tous deux un profil en cloche avec des parois très surplombantes. La conservation des structures paraît dans les deux cas relativement bonne, car elles fournissent le raccord avec le niveau archéologique. Seul le silo 1 a pu être étudié dans des conditions correctes. Il présente un remplissage de cônes emboîtés recouvrant les vestiges liés à son utilisation : céréales, glands, céramique, etc.³⁵ Le second est comblé de décombres, parmi lesquels figurent les débris du four à voûte mobile et un important lot de céramiques. Dans les deux cas, le comblement a dû être effectué dans un temps relativement court, peut-être en une seule fois.

Les silos du Cluzel sont installés à l'écart, dans une zone géologique favorable (bancs sableux épais et très nombreux) et en bordure du talus, ce qui favorisait le drainage et l'assèchement du remplissage. Les observations faites au moment de la découverte ne permettent pas d'élaborer d'hypothèse quant à la fermeture de ces cavités, tout au plus peut-on constater sur tout le site l'absence de dalles et de lauzes, ce qui laisse supposer une fermeture en matériau périssable avec peut-être un colmatage argileux plastique.

Le fait que ces structures aient été découvertes en dehors de la zone fouillée interdit de préciser les relations entre les silos et les niveaux d'habitat

avoisinants. Nous savons cependant que l'ouverture de l'un d'entre eux (silo 2) s'effectuait dans un horizon archéologique diffus contenant des galets, des cendres et des fragments de céramique, mais nous sommes là en dehors de la zone "urbanisée".

Ces observations placent les structures excavées du Cluzel dans une tradition régionale qui, de Mailhac³⁶ à Nages³⁷ ou à Carsac³⁸ est bien représentative de ces installations. Les analogies sont nombreuses dans les types de remplissage comme dans les formes. On peut même comparer les volumes, qui rentrent dans des fourchettes identiques (Carsac : 20 à 25 hl ; Le Cluzel : 16 et 26 hl).

2.3. Approche économique et sociale

2.3.1. L'outillage en os, en bois de cervidé et en pierre

a / L'outillage en os

Une analyse soignée de tous les vestiges de faune a été nécessaire pour identifier les outils en os, car certaines traces d'utilisation sont parfois à peine perceptibles. Il semble qu'à côté d'outils en os soignés et plus ou moins stéréotypés, certaines esquilles portent des traces d'utilisation. Il n'y a apparemment pas de techniques de fabrication élaborées mettant en œuvre comme au Néolithique des procédures complexes. Le poli d'usure apparaît presque toujours sur de très petites surfaces, localisées sur les parties aiguës ou sur le tranchant de grands fragments bien solides. En dehors d'outils perforants, la plupart des outils découverts présentent un petit tranchant réalisé sur des esquilles. Il existe par ailleurs des outils plats à bord poli obtenus soit à partir de fragments d'os long, soit à partir d'omoplates. Cet outillage semble avoir en une fonction d'appoint, et fut sans doute abandonné aussitôt après son utilisation. Des observations identiques ont été réalisées à Carsac³⁹ (fig. 8, n° 3 et 4).

36. Taffanel 1956, p. 9-20.

37. Py 1978, p. 47.

38. Guilaine *et al.* 1986, p. 183-187.

39. *Ibid.*, p. 189.

35. Muller 1979, p. 22-41.

b/ L'outillage en bois de cervidé

Il est peu abondant et très peu diversifié. La majorité correspond à des fragments de bois de cerf portant des traces de poli, mais leur taille ne permet pas d'assurer qu'ils ont été utilisés comme outils. Seul, le poinçon en bois de chevreuil représente un outil authentique. Le bois est entier et n'a été amputé que de sa base. Son long usage a poli la partie médiane au point d'effacer les petites crevasses parallèles qui striaient le corps de l'andouiller. Affûtée à plusieurs reprises, la partie distale présente des déformations et une longueur réduite par rapport à la taille d'origine (fig. 8, n° 5).

c/ L'outillage en pierre

En dehors de quelques éclats de silex blond provenant des niveaux chasséens, le matériel lithique recueilli au Cluzel se compose de lissoirs, de pierres à aiguiser, de broyeurs, de molettes et de meules dormantes.

2.3.2. Le métal

Il est peu abondant et représente tout au plus une dizaine d'objets. La figure n° 9 présente la totalité du matériel recueilli dans ce niveau depuis 1974. Il se compose d'un lingot, de quatre fibules, d'une pince à épiler, d'un *scalptorium*, d'un fragment d'armille, d'un bouton à bélière, d'une pièce de harnachement et d'une pointe de poignard ou d'épée⁴⁰.

Le fer n'est représenté que par une plaque quadrangulaire de section ovale, peut-être un lingot (fig. 9, n° 8). Les objets en bronze sont plus nombreux (fig. 9) :

n° 1 — Fibule à arc cintré et à pied droit terminé par un appendice sphéroïde. Le ressort bilatéral court est enroulé sur un axe terminé par deux demi-sphères, la pièce est moulée et de belle qualité. Divers détails la rapprochent de certains types pyrénéens⁴¹.

n° 4 — Fibule à arc cintré de section aplatie. Le ressort bilatéral court, peut-être en fer, est enroulé sur un axe moulé avec l'arc et le porte-

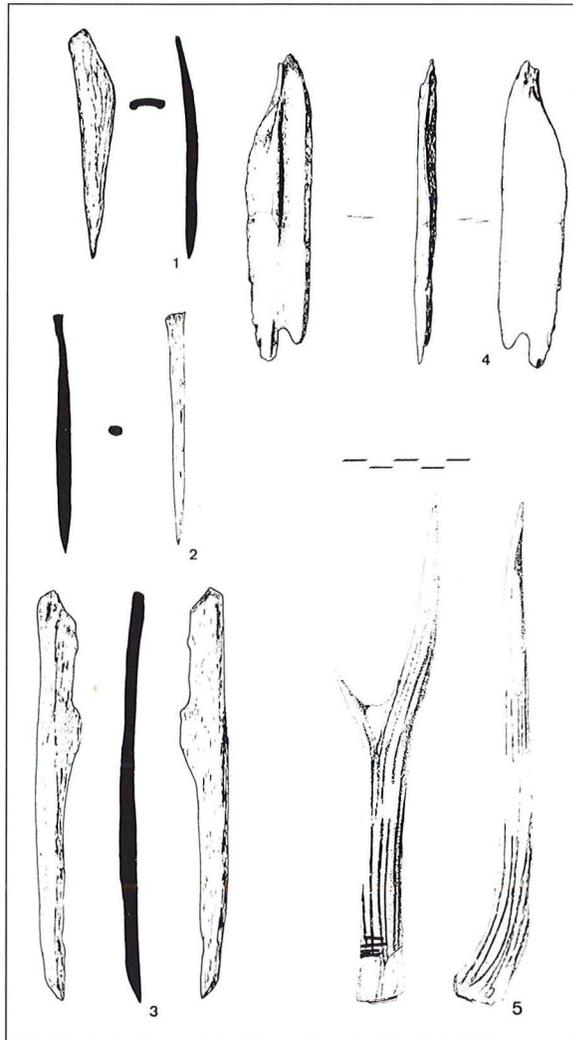


Fig. 8 : Outillage en os et en bois de cervidé (niveau II D).

ardillon. Le pied est terminé par une protubérance globulaire. L'arc porte une décoration en demi-sphère. Par sa typologie, cet objet usuel se rattache à deux types : les fibules pyrénéennes⁴² datées des VI^e-V^e siècles av. J.-C. et les fibules de l'axe garonnais⁴³.

n° 2 — Fibule à pied coudé en angle droit et à ressort présentant une corde externe. Ces bijoux possèdent dans les Pyrénées un contexte un peu

40. Muller 1979 a, p. 145, fig. 25.

41. Mohen 1974, p. 84-85, fig. 3, n° 1.

42. Mohen 1980, p. 72, fig. 29, n° 3.

43. Mohen 1980, p. 74, fig. 30, n° 2.

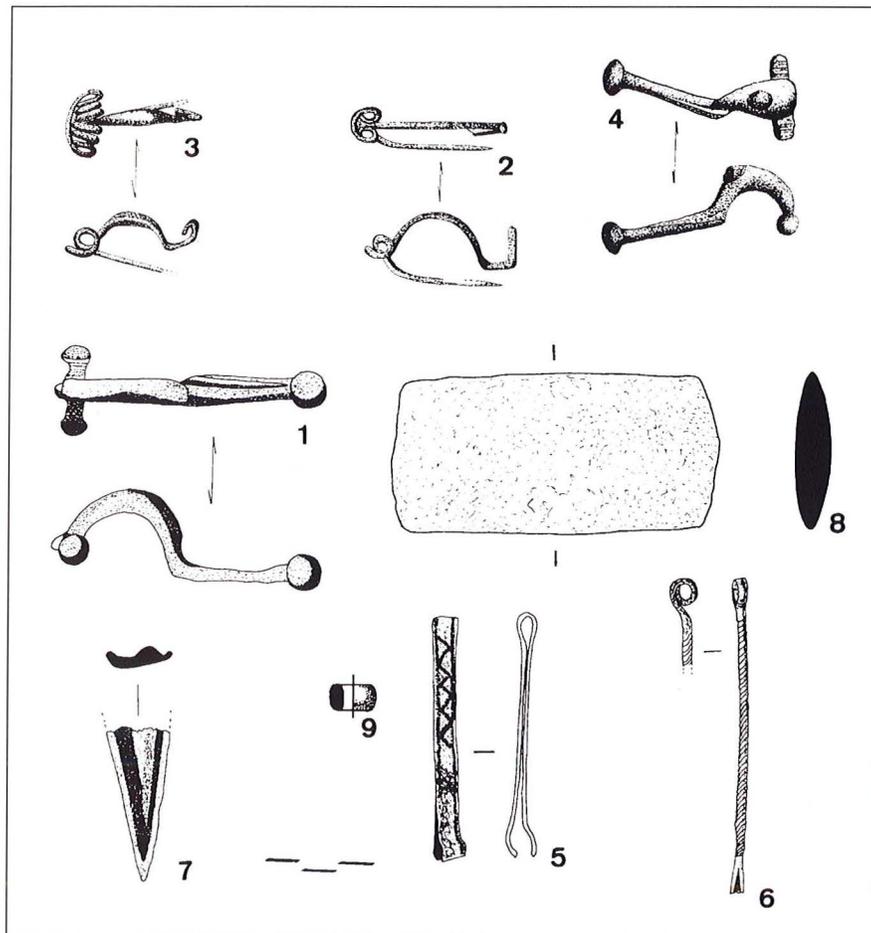


Fig. 9 : Métal (bronze et fer) du niveau II D.

plus tardif (V^e siècle av. J.-C.) que les exemplaires découverts dans le contexte du Grand Bassin I à Mailhac, à savoir le VI^e siècle av. J.-C.⁴⁴.

n° 3 — Fibule à pied coudé en angle droit et à ressort bilatéral à corde externe et arc cintré. Voisine de la précédente, elle semble légèrement plus ancienne⁴⁵.

n° 5 — Pince à épiler en tôle de bronze. Les pinces sont rabattues en équerre tandis que les deux tiges du manche portent une décoration au tremolo⁴⁶.

n° 6 — *Scalptorium* à tête enroulée et corps réalisé dans une tige torse. Ces objets sont une composante bien connue du mobilier du premier Age du Fer⁴⁷.

- Fragment d'armille plate sans décoration qui rappelle les armilles des Pyrénées, du Tarn, ou du grand Bassin I⁴⁸ (non figuré).

- Bouton plat à bélière provenant du grand foyer F22, qui se rapproche des exemplaires découverts dans le carré C en 1978 (non figuré).

- Pièce de harnachement composée d'une pièce moulée formée de deux coquilles hémisphériques reliées entre elles par deux tiges. Une perforation dans les pavillons permettait le passage d'un lien ou d'un axe. Ce bouton se rapproche de ceux à bélière croisée connus dans les Pyrénées et le Languedoc (non figuré).

n° 7 — Pointe d'épée ou de poignard. Elle comporte une nervure centrale bien marquée. Ce mobilier métallique de prestige est rare dans notre région⁴⁹.

2.3.3. La céramique

Les nombreux vestiges céramiques découverts au Cluzel incluent de la céramique tournée, de la céramique modelée et des objets en terre cuite.

a/ La céramique tournée

Elle est représentée essentiellement par des importations méditerranéennes, soit au total, pour ce niveau, 26 tessons qui se répartissent de la manière suivante⁵⁰ :

- seize fragments d'amphores massaliètes ;
- trois tessons appartenant à des vases attiques à figures noires ;

44. Mohen 1980, p. 76 ; Louis & Taffanel 1958, 2, Tombe 65.

45. Mohen 1980, p. 75-76 ; Mohen 1974, 1974, p. 86 et fig. 4, n° 2.

46. Muller 1979 a, p. 146, fig. 25.

47. Muller 1979 a, p.146, fig. 25.

48. Muller 1979 a, p.458 ; F ; Louis & Taffanel 1958, 2, tombes 137, 191 et 196.

49. Clottes 1976, p. 116-120.

50. Lors de la rédaction de l'article de 1979 a, seuls 14 tessons avaient pu être pris en compte : cf. Muller 1979 a, p. 136-138 et fig. 12.

- deux tessons appartenant à des céramiques en pâte grise ;

- un fragment d'anse en *bucchero nero* ;

- quatre débris appartenant à des vases peints en pâte beige.

— *Amphores massaliètes* (fig. 10, n° 1) :

16 fragments en pâte de couleur beige/ grisâtre très fortement micassée. Sur ce nombre, 2 fragments de bords ont été recueillis. Il s'agit d'une lèvre rabattue en baguette circulaire soulignée par une gorge. On devine à l'intérieur de la lèvre un léger creux consécutif au repliement de la pâte. Ce profil est proche du type I de M. Py qui a circulé entre la fin du VI^e et les débuts du V^e siècle av. J.-C. Le second fragment est à rapprocher des types III et IV de M. Py qui ont été utilisés plus tardivement, entre 500 et 475. Ces exemplaires sont présents sur de nombreux sites du littoral⁵¹.

— *Céramique étrusque* (fig. 10, n° 2) :

Un fragment d'anse de canthare de *bucchero nero*, en pâte noire lustrée avec de nombreuses paillettes de mica. La forme, compte tenu de la taille du fragment, est difficile à déterminer. Cette vaisselle est toujours retrouvée en faible quantité sur les habitats des VII^e-VI^e siècles av. J.-C. Il est communément admis que ces importations présentent leur fréquence maximale durant la première moitié du VI^e siècle av. J.-C.⁵², soit pour la région marseillaise une fourchette comprise entre 600 et 550 av. J.-C.

— *Céramique à pâte grise* (fig. 10, n° 3) :

Une anse bifide d'œnochoé dont la pâte contient de petits grains noirâtres et un tesson portant à l'intérieur des traces de tournage. Tous deux proviennent du niveau II D. La fragmentation du vase ne permet pas d'attribuer ces tessons à une forme bien déterminée. Ce matériel, dont l'importance pour la chronologie de la protohistoire est bien connue⁵³, a surtout été diffusé sur le littoral méditerranéen entre la

deuxième moitié du VI^e et la première moitié du V^e siècle av. J.-C.⁵⁴

— *Céramique attique à figures noires* (fig. 10, n° 4) :

Un fragment de panse d'une coupe des petits maîtres ou d'un skyphos à bande. L'intérieur n'est pas décoré tandis qu'à l'extérieur l'attache d'une palmette et probablement un pied d'animal sont figurés dans la bande réservée. Enfin, une ligne violacée circonscrit le départ du pied⁵⁵.

— *Céramique attique à vernis noir* (fig. 10, n° 5) :

Un pied annulaire appartenant à une coupe à tige (n° 569). Le pied a un replat horizontal. Le bord extérieur arrondi, la surface de pose et le bord extérieur sont réservés. Cette forme de pied peut être rapprochée des coupes du type C de Bloesch. Un vase semblable de Ruscino⁵⁶ est daté des environs de 520 à 480 av. J.-C.

— *Céramique peinte à pâte beige* :

- Deux fragments à pâte beige avec dégraissant très fin contenaient des paillettes de mica doré et appartenaient sans doute au même vase. L'un d'eux porte des bandes rougeâtres appliquées sur le bas de la panse, l'autre est recouvert d'un enduit vineux plus ou moins bien appliqué (non figurés).

- Deux autres tessons à pâte rosée tendant au jaunâtre font probablement partie du même récipient (fig. 10, n° 7 et 8). L'argile contient un fin dégraissant où se distinguent de nombreuses paillettes de mica doré. Deux séries de trois filets (largeur environ 2 mm) encadrent un bandeau (largeur 18 mm) sur le seul fragment décoré. L'enduit de couleur légèrement rougeâtre se distingue à peine sur la pâte du vase.

Ces productions ont été étudiées récemment en Languedoc et en Roussillon⁵⁷. Ces études ont montré la grande diversité de cet ensemble en ce qui concerne les attributions à telle ou telle culture et il serait aléatoire de rechercher à situer les quatre tessons découverts au Cluzel dans ces

51. Py 1978, fig. 3, n°3 (vers 525-500 av. J.-C.), fig. 4, n°7 (vers 500 av. J.-C.) ; Py 1993, A. MAS / Bd1 ou Bd2 (entre 550-450 av. J.-C.).

52. Py.1993, p. 134 ; Ségurier-Vidal 1992, p. 434.

53. Tafanel 1967, p. 265, fig. 2c.

54. Py 1993, p. 445.

55. Sparkes & Talcoot 1973, pl. 105 et 106.

56. Barruol 1973, p. 173.

57. Jully 1975, p. 22-94 ; Py 1979, p. 155-202 ; Ugolini *et al.* 1991, p. 14-203.

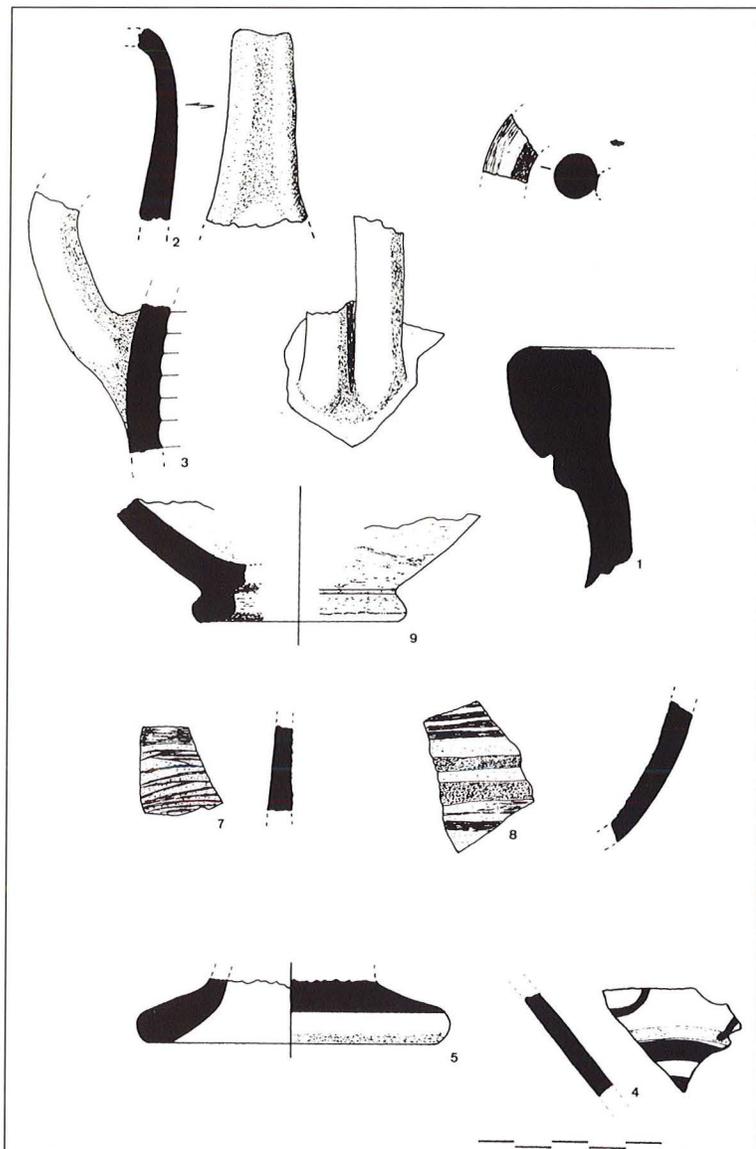


Fig. 10 : Céramique tournée du niveau II D.

séries, l'état lacunaire des récipients et la diversité des productions connues présentant un obstacle à toute analyse. Les observations faites tant dans l'Aude⁵⁸ que dans l'Hérault⁵⁹ concordent pour préciser l'arrivée de la majorité de cette vaisselle tant dans le haut couloir de l'Aude que sur la

58. Rancoule 1993, p. 44.

59. Garcia 1993, p. 49.

bordure méridionale des Grands Causses au cours de la deuxième moitié du VI^e siècle av. J.-C., chronologie qui paraît compatible avec les observations faites par ailleurs sur le niveau II D.

- Un fond appartenant à un vase de petite taille (œnochoé ou olpé) à pied annulaire (fig. 10, n° 9). La pâte de couleur beige rosâtre est recouverte d'un enduit vineux très mal conservé⁶⁰.

b/ La céramique modelée (fig. 11)

La poterie non tournée représente la majorité de la vaisselle découverte dans ce niveau. Elle est répartie de manière plus ou moins régulière avec des concentrations (H1 par exemple) et des zones de densité beaucoup plus faible (B1). Les découvertes réalisées depuis 1980 complètent et diversifient les observations qui avaient été faites en 1979. L'homogénéité des pâtes laisse supposer une origine commune à la plupart de ces récipients.

Deux séries de pâtes ont été distinguées :

- l'une bien épurée, avec un dégraissant homogène et bien calibré composé de particules ocre, beige, blanchâtres et noires, ainsi que des paillettes de mica ;

- l'autre contient, en plus des composants de la première série, un très grand nombre de granules de forte taille pouvant exceptionnellement atteindre 10 à 12 mm et qui semblent composés majoritairement de quartzite blanchâtre pilée (galets de Garonne). La présence de ces granules, l'épaisseur des parois et le mode de cuisson confèrent à cette seconde série de récipients une texture originale légèrement saccharoïde.

La cuisson a donné à ces récipients des couleurs variées, réparties irrégulièrement sur la panse. La première série est généralement bien polie tandis que la seconde, à peine régularisée, garde un aspect grossier. L'intérieur des récipients est souvent soigneusement poli, ce qui devait contribuer à leur étanchéité.

60. Muller 1979 a, p. 136.

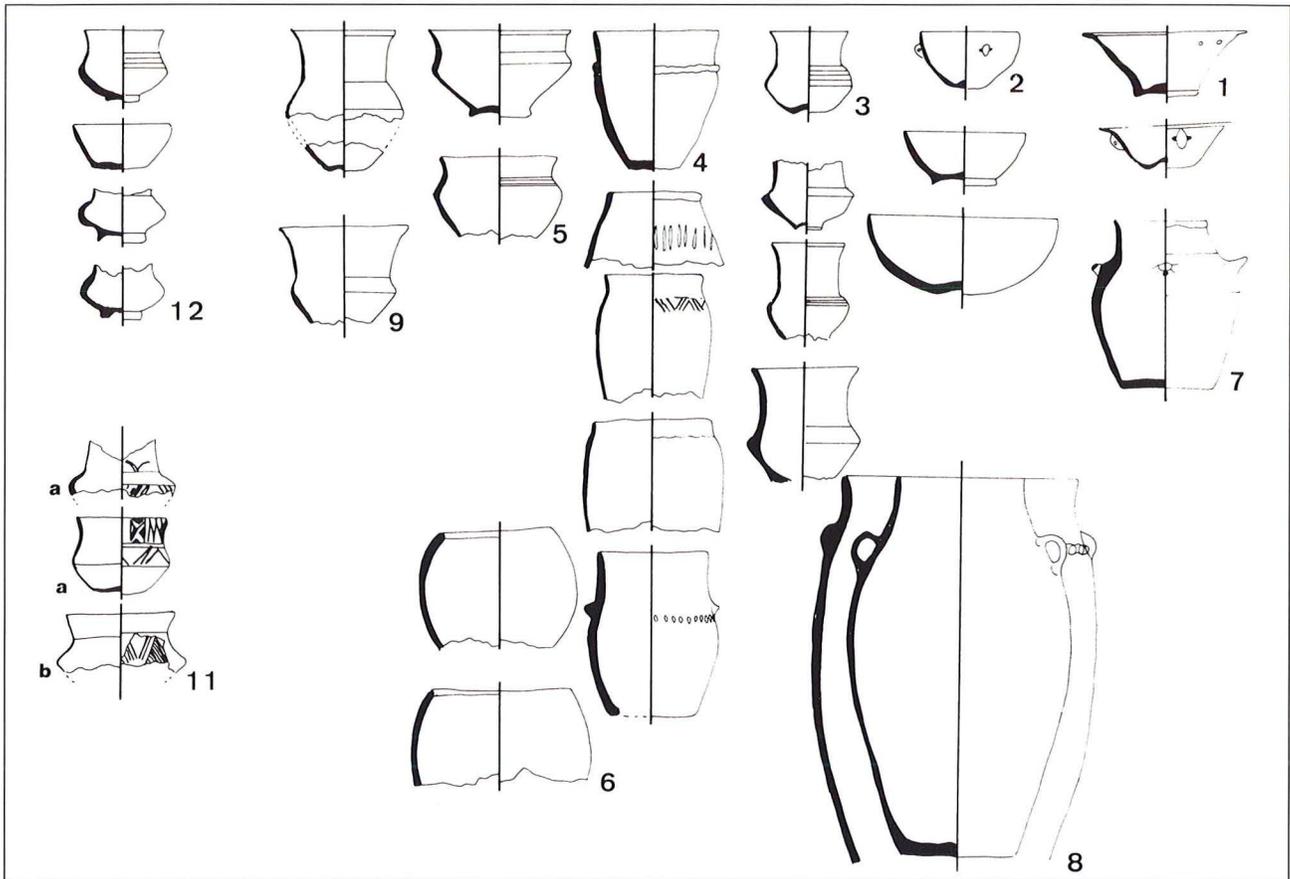


Fig. 11 : Céramique modelée (principales formes) du niveau II D.

— Les formes représentées sont les suivantes (fig. 11) :

n° 1 — Les coupes-couvercles représentent la majorité du mobilier céramique découvert au Cluzel dans le niveau du I^{er} Age du Fer. Les bords ont perdu les facettes anguleuses du niveau précédent au profit de profils plus souples. Les parois sont rectilignes et se rattachent à des fonds présentant généralement un ombilic ou une légère dépression, souvent cannelés et parfois en escalier. Cette série est à rattacher aux productions de nombreux sites du I^{er} Age du Fer des régions voisines ⁶¹. Les sites proches de Carcassonne, de Carsac et des Riberotes ont fourni des récipients du même type. La taille des coupes est moyenne (0,17 à 0,23 m), même s'il

existe des récipients d'une taille respectable (0,35 - 0,40 m), représentés par un bord.

n° 2 — Les bols hémisphériques sont presque aussi nombreux que les coupes-couvercles. Les fonds et les lèvres présentent deux à trois variantes qui tendent à masquer l'unité de la série. Les récipients sont bien lustrés tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. En dehors d'un mamelon de préhension, aucun élément décoratif n'a été relevé. Cette vaisselle appartient à une série largement répandue dans les niveaux du I^{er} Age du Fer du Languedoc ; entre autres parallèles on peut se reporter aux exemplaires de Carsac ⁶².

61. Guilaine *et al.* 1972, p. 45, fig. 7 ; Guilaine *et al.* 1986, p. 199.

62. Guilaine *et al.* 1986, p. 196, fig. 9, n° II, 2 a à II c.

n° 3 — Les gobelets carénés à col haut composent une série très stéréotypée qui a été découverte en nombre relativement important dans le niveau II D et dans les deux silos. La hauteur du col, le développement de l'épaule, les fonds déprimés ou ombiliqués, le décor de cannelures sur quelques exemplaires font de ce groupe une série homogène dont les affinités sont très grandes avec ceux du Languedoc⁶³.

n° 4 — Le nombre des urnes est très difficile à estimer, compte tenu de leur fragmentation. De très nombreuses variantes portent sur l'ouverture plus ou moins grande de l'embouchure, sur le raccord plus ou moins fondu du col à la panse, et sur le profil éversé ou vertical de la lèvre. Ces vases font partie des séries les plus représentées dans le Midi méditerranéen : à Saint-Blaise, à Mailhac ou plus près de nous à Carcassonne, à Carsac⁶⁴, dans la Moyenne Garonne⁶⁵ ou dans les Pyrénées⁶⁶. Leur présence semble faire défaut dans les sites du Tarn, mais les séries étudiées proviennent généralement de sépultures dans lesquelles ces récipients sont souvent absents⁶⁷.

n° 5 — Les vases carénés à col plus ou moins éversé, à fond plat ou annulaire, sont peu nombreux au Cluzel (3 ou 4 exemplaires). Ces récipients sont fréquents dans les Pyrénées et leur piémont. Leur usage paraît fréquent dès la phase ancienne du I^{er} Age du Fer et semble perdurer jusqu'au milieu du VI^e siècle av. J.-C.⁶⁸. Les deux exemplaires découverts au Cluzel sont, semble-t-il, les plus orientaux signalés à ce jour.

n° 6 — Les vases fermés sont soigneusement lustrés sur leur surface externe. Pour M. Py, il s'agit d'un élément caractéristique du I^{er} Age du Fer. Il situe l'apparition de cette vaisselle aux environs immédiats du début du VI^e siècle av. J.-C.⁶⁹ Ce type de vase, rare en dehors du

Languedoc, est au Cluzel un témoignage d'influences en provenance du Midi, par-delà le Col de Naurouze.

n° 7 — Un vase à panse galbée, avec carène bien marquée et col droit, tranche sur les autres productions du Cluzel. La carène est munie de quatre anses (tétons forés verticalement qui devaient permettre de suspendre le vase).

n° 8 — Les grandes jarres à cordons digités sont très fréquentes dans ce niveau, comme dans celui de la période suivante. La plupart présentent une paroi épaisse de 1,5 cm. Les lèvres sont presque droites, rattachées à la panse par un léger évasement souligné par un cordon digité. Les fonds plats très épais présentent dans quelques cas de légers débordements au niveau de la base. Ces vases volumineux sont typiques des sites d'habitat. Les seuls exemplaires à peu près complets découverts au Cluzel (silo I et foyer F6) reproduisent les formes des grandes urnes avec leurs profils et leurs décorations⁷⁰.

n° 9 — Les vases carénés à col haut, lèvre éversée et fond plat se rattachent à la tradition des vases du Bronze Final. Ces récipients sont toujours très fragmentés et difficiles à reconnaître dans la masse des tessons. Les quelques exemplaires recueillis rappellent les séries du Grand Bassin I qui ont dû évoluer soit en changeant de faciès (Carsac), soit en fonction d'un écart chronologique. Des vases de ce type avaient déjà été signalés au Cluzel par A. Soutou⁷¹.

— Les décors

• Une première série de motifs s'inscrit dans la tradition décorative du Bronze Final III b, en particulier les incisions doubles ou triples relevées sur divers types de vases. Toujours incisés avant la cuisson, ces décors reproduisent, sous une forme abâtardie et très maladroite, les prototypes dont ils sont issus. Ces exemples sont

63. Guilaine *et al.* 1986, p. 198, fig. 9, n° III.1, A, B, C.

64. Rancoule 1984, p. 13 ; Dedet & Py 1975, pl. VII, n° 6 ; Jannoray 1955, I, p. 99 ;

Louis & Taffanel 1958, II, p. 94, fig. 62, et p. 95, fig. 63 ; Arcelin 1971, pl. 37-43.

65. Marcadal 1971 ; "Les Riberotes", fig. 33.

66. Mohen 1972, pl. 121 ; Joulin 1912, pl. P, n° 6 ("Ayer").

67. Cf. entre autres, la nécropole d'Arihouat à Garin, où ces récipients sont très rares.

68. Muller 1985, p. 139, n° 69.

69. Py 1972, 2, p. 399-400 et pl. 218 et 235 ; Arnal *et al.* 1974, p. 293, fig. 4, n° 12.

70. Louis & Taffanel 1958, 2, fig. 60 (Cayla I) et p. 94, fig. 62 (Cayla II) ; Muller 1979 b, p. 31 et fig. n° 2.

71. Labrousse 1968, p. 74-75 et fig. 7 ; Guilaine 1972, fig. 128, n° 20-22 ; Marcadal 1974, fig. 2, n° 2 ; Mohen 1980, p. 140 et fig. 43 ; Rancoule 1984, fig. 6, n° 1.

caractéristiques des persistances qui d'une phase à l'autre assurent une continuité parfois bien difficile à saisir ⁷².

- Des décors excisés ont été relevés sur quatre débris de vases. On y voit de profonds enlèvements larges de 2 à 3 mm, en forme d'équerre. Ce type bien connu de décor a été récemment étudié dans le Midi. On s'accorde généralement pour dater son usage autour des VI^e-V^e siècles av. J.-C.. Nous pouvons constater que, comme à Carsac et dans la plupart des gisements de l'Aude, cette série ne représente au Cluzel qu'une infime partie de la production céramique ⁷³ (fig. 12, n° 7 à 9).

- Un seul décor gratté après cuisson a été relevé, sur un fragment orné de sillons verticaux parallèles. Ce procédé comme le précédent est relativement rare dans les sites voisins (Carsac : 4 exemplaires ; Le Frau : 1 exemplaire) ⁷⁴ (non figuré).

- Des incisions verticales ou obliques ornent la majorité des urnes. Si les grandes incisions verticales sont plutôt rares, les compositions en frises inclinées dans un sens ou dans l'autre, avec parfois des changements de rythme, sont communes. Cette décoration est fréquente dans les sites contemporains : Carcassonne, Carsac, Mailhac, etc. ⁷⁵ (non figuré).

- Les impressions de doigts, plus ou moins profondes, sont disposées horizontalement ou verticalement (non figuré).

- Les cannelures, en faible impression sur l'épaule, servent le plus souvent à souligner la carène. Ce type de décor qui trouve ses racines dans l'Age du Bronze perdure au Cluzel jusqu'aux périodes tardives. On peut y reconnaître des influences pyrénéennes ⁷⁶ (non figuré).

- Les cordons en relief sont toujours situés sur l'épaule ou à proximité de la lèvre. Ils sont ornés soit d'impressions de doigts dans l'argile encore fraîche, soit d'incisions plus ou moins profondes et plus ou moins élaborées : pointes de diamant, etc. Ce décor est courant dans tous les sites du VI^e siècle av. J.-C., entre autres au Cayla II, à Couffoulens, à Carsac ou à Garin ⁷⁷ (non figuré).

- Les décors estampés sont réalisés simplement au moyen d'une tige creuse (roseau) dans l'argile molle. Ce motif bien connu apparaît dès le Bronze Final III et se perpétue jusqu'à la fin du Premier Age du Fer (non figuré) ⁷⁸.

- Des décors plus complexes sont réalisés au moyen d'un cordon digité estampé à l'aide d'un poinçon en métal ou en os. Le motif s'apparente de loin à un S inversé ; il est reproduit intégralement sur les zones latérales. La zone médiane semble n'en fournir qu'une réduction (non figuré).

- La série des décors peints, signalée en 1979 ⁷⁹, est plus complexe et plus diversifiée que nous ne l'avions initialement supposé.

Le niveau II D a fourni les restes de plus d'une vingtaine de vases peints à l'ocre, dans différents états de conservation (fig. 11, n° 11 et fig. 12, n° 1 à 4). Situés sur l'épaule, le col ou le haut de la panse, des triangles hachurés, des croix de Saint-André, des chevrons et des bandeaux s'organisent pour former des frises. Ces peintures montrent de graves altérations, les phénomènes de dissolution ayant profondément modifié leur état d'origine. Les motifs utilisés, la technique de décoration, la qualité du poli, la maîtrise de la cuisson permettent de penser que ces vases ont été diffusés à partir d'un centre de fabrication qui reste à identifier ⁸⁰.

Un second type est constitué par des vases noirs à peinture opalescente. Le cuir extérieur est bien lustré et porte une décoration de triangles hachurés. La fragmentation ne permet pas de

72. Muller 1979 a, p. 141, fig. 18, n° 342 et 487.

73. Dedet 1980, p. 5-43 ; Rancoule 1984, p. 13 ; Guilaine *et al.* 1986, p. 203 et fig. 97, n° 8.

74. Guilaine *et al.* 1986, p. 203 ; Pajot-Vernhet 1976, p. 690.

75. Louis & Taffanel 1956, 1 p. 94, fig. 62 ; Rancoule 1984, fig. 6 et 8 par exemple ; Guilaine *et al.* 1986, p. 202.

76. Rancoule. 1984, p. 13 ; Muller 1985, p. 138 ; Guilaine *et al.* 1986, p. 203.

77. Guilaine 1972, pl. 5, n° 4 ; Solier *et al.* 1976, fig. 61 ; Muller 1985, p. 145-147.

78. Soutou 1958, p. 260-264 ; Arcelin 1971, pl. 52, n° 1.

79. Muller 1979 a, p. 140, fig. 19 et p. 141.

80. Ces séries ne semblent pas appartenir aux productions de l'aire méditerranéenne : cf. Rancoule 1984, p. 13.

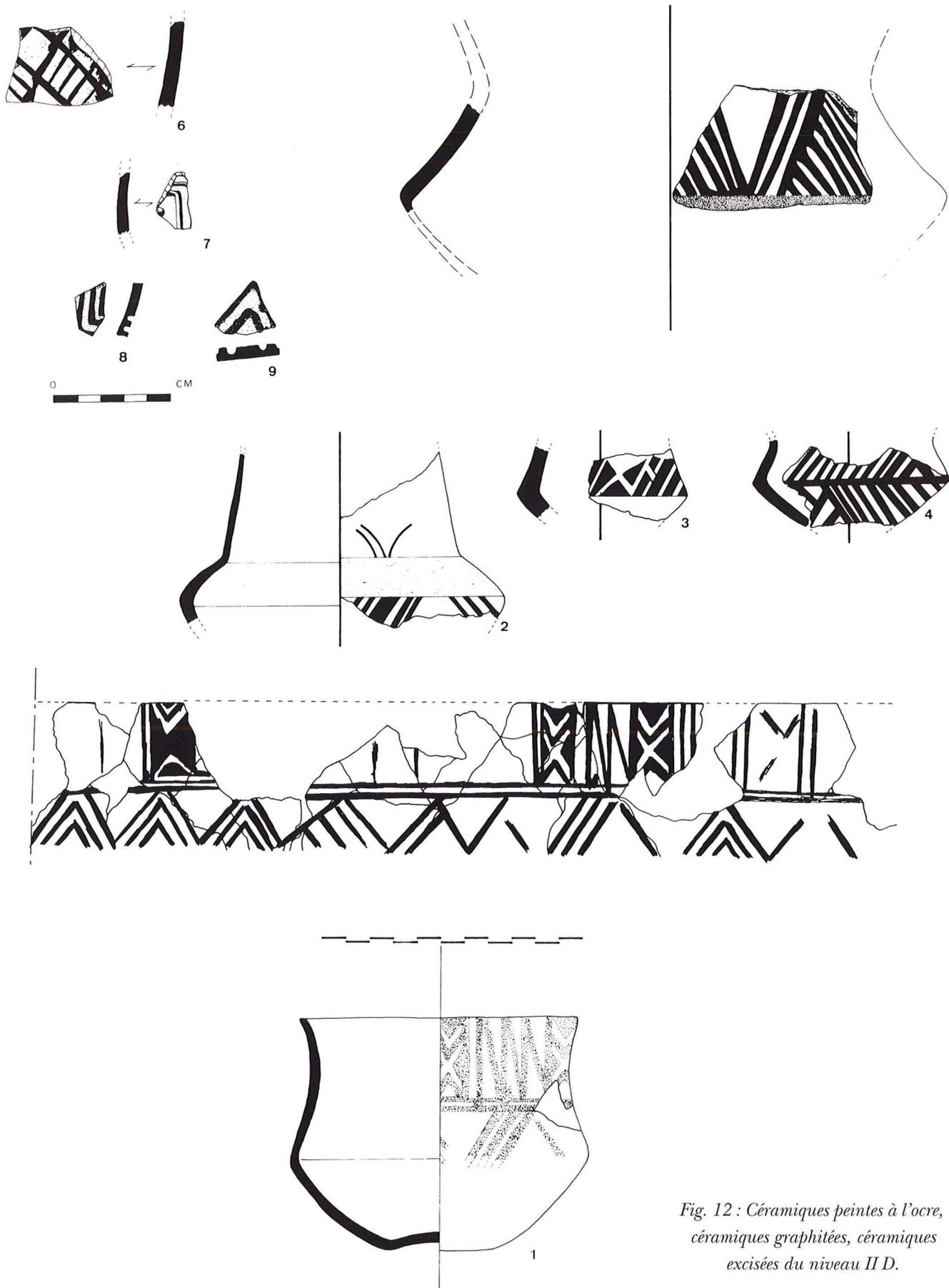


Fig. 12 : Céramiques peintes à l'ocre, céramiques graphitées, céramiques excisées du niveau II D.

reconnaître la forme des récipients. Cette série est à rattacher aux productions dites "graphitées" qui, de la Haute-Vienne aux Causses⁸¹, ont été découvertes en nombre le long de la bordure ouest du Massif Central et même à Mailhac⁸²(fig. 12, n° 5 et 6).

— Les moyens de préhension sont relativement nombreux ; on reconnaît parmi eux des tétons perforés⁸³, de petites languettes horizontales⁸⁴, des anses rivées⁸⁵.

— Les fonds présentent peu de modifications typologiques par rapport à la période précédente. Fonds plats et fonds ombiliqués demeurent les plus fréquents⁸⁶. Cependant, on peut noter l'apparition de deux formes nouvelles qui demeurent malgré tout des exceptions : un pied annulaire bien dégagé du corps du vase, avec l'intérieur évidé⁸⁷, et un pied haut, connu par un unique fragment qu'il est difficile de rattacher à une forme bien définie⁸⁸ (non figuré).

c/ Les objets en terre cuite

— Des fusaïoles ont été découvertes en nombre relativement important. La destination exacte de ces objets est difficile à déterminer ; plusieurs hypothèses ont été avancées, qui les interprètent comme des éléments de parure ou comme des objets utilitaires⁸⁹(non figuré).

— Statuettes zoomorphes modelées

• Une représentation de bovidé, malheureusement incomplète (il manque une partie de la tête et la base) a été réalisée dans une pâte bien homogène contenant un abondant dégraissant (calcaire, quartz, mica doré). Son

exécution témoigne de la part du modelleur d'un tour de main et d'un sens de l'observation certains : les proportions de l'animal sont à peu près respectées (sauf les pattes beaucoup trop volumineuses par rapport au corps) et certaines parties (les muscles du dos, les détails du fanon ou les mamelles divisées en quatre lobes munis de leur trayon) sont d'un réalisme saisissant (fig. 13, n° 1).

• Une statuette représentant un suidé témoigne par son dépouillement d'un sens aigu de l'esthétique et d'une parfaite maîtrise du modelage. L'artiste n'a mis en évidence que quelques éléments essentiels : le groin, des yeux démesurés et la queue. Les pattes n'ont pas été représentées (fig. 13, n° 2).

Les découvertes de statuettes en terre cuite datant des VI^e-V^e siècles av. J.-C. sont relativement nombreuses et posent toujours les mêmes problèmes : objets culturels, utilitaires et/ou ludiques ? Leur diffusion est très large à travers la Gaule continentale (Vix par exemple) et la Gaule méridionale (Mailhac, Le Cluzel, Saint-Blaise), mais aussi en Espagne et en Italie. Généralement, on admet que ces objets ont eu un rôle religieux, ce qui n'exclut pas forcément une fonction matérielle (poignée, support...) ⁹⁰.

Dans le cas du bovidé, la position des pattes et leur robustesse rapprochent cet exemplaire de celui qui a été découvert à Saint-Blaise. Ils font tous deux partie de ces séries où, à l'imitation des vases métalliques de l'Italie du Nord, le couvercle est orné d'animaux ou de personnages faisant office de poignée. En revanche, en ce qui concerne le suidé, il est difficile de se faire une opinion. Une fonction utilitaire semble devoir être écartée ; reste donc l'hypothèse du jouet ou celle de l'objet religieux pouvant appartenir à un ensemble complexe, comme les roues de char en terre cuite découvertes au Cluzel (fig. 13, n° 3) peuvent le laisser supposer⁹¹.

81. En particulier en Lozère : cf. Pajot & Vernhet 1976, p. 689-690 et sur le Larzac à Millau : cf. Soutou 1958, p. 73-79.

82. Chevillot 1975, p. 17, fig. 2 ; Roulière 1977, p. 18-21.

83. Guilaine *et al.* 1986, p. 202 et fig. 21, n° 13.

84. Roudil & Guilaine 1976, p. 460, fig. 1, n° 3 ; Guilaine *et al.* 1986, fig. 21, n° 32.

85. Rancoule 1984, p. 13.

86. C'est le cas général dans l'Aude : cf. Rancoule 1984, p. 19 et fig. 5 et 7.

87. Marcadal 1971, p. 104, et fig. 35, n°1, fig. 36 n° 7 et 8, datés eux aussi du VI^e siècle av. J.-C. ; Mohen 1980, p. 107-109 et fig. 35 ; Muller 1985, p. 141.

88. Les pieds hauts, bien connus dans le Languedoc et dans le piémont pyrénéen, sont ici absents. Le seul fragment connu au Cluzel constitue une anomalie par rapport aux milliers de vases présents sur le site.

89. Taffanel 1962, p. 1-8.

90. Arcelin 1971, p. 62, pl. 66 ; Bianchi & Giuliano 1973, fig. 30 et 46 ; Chevillot 1975, p. 61-69, n° 25 ; Solier *et al.* 1976, p. 82 ; Daugas & Malacher 1976, p. 516, fig. 5, dans un contexte similaire à celui du Cluzel (620 +/- 95 av. J.C.).

91. Chevillot & Gomez 1981, p. 14.

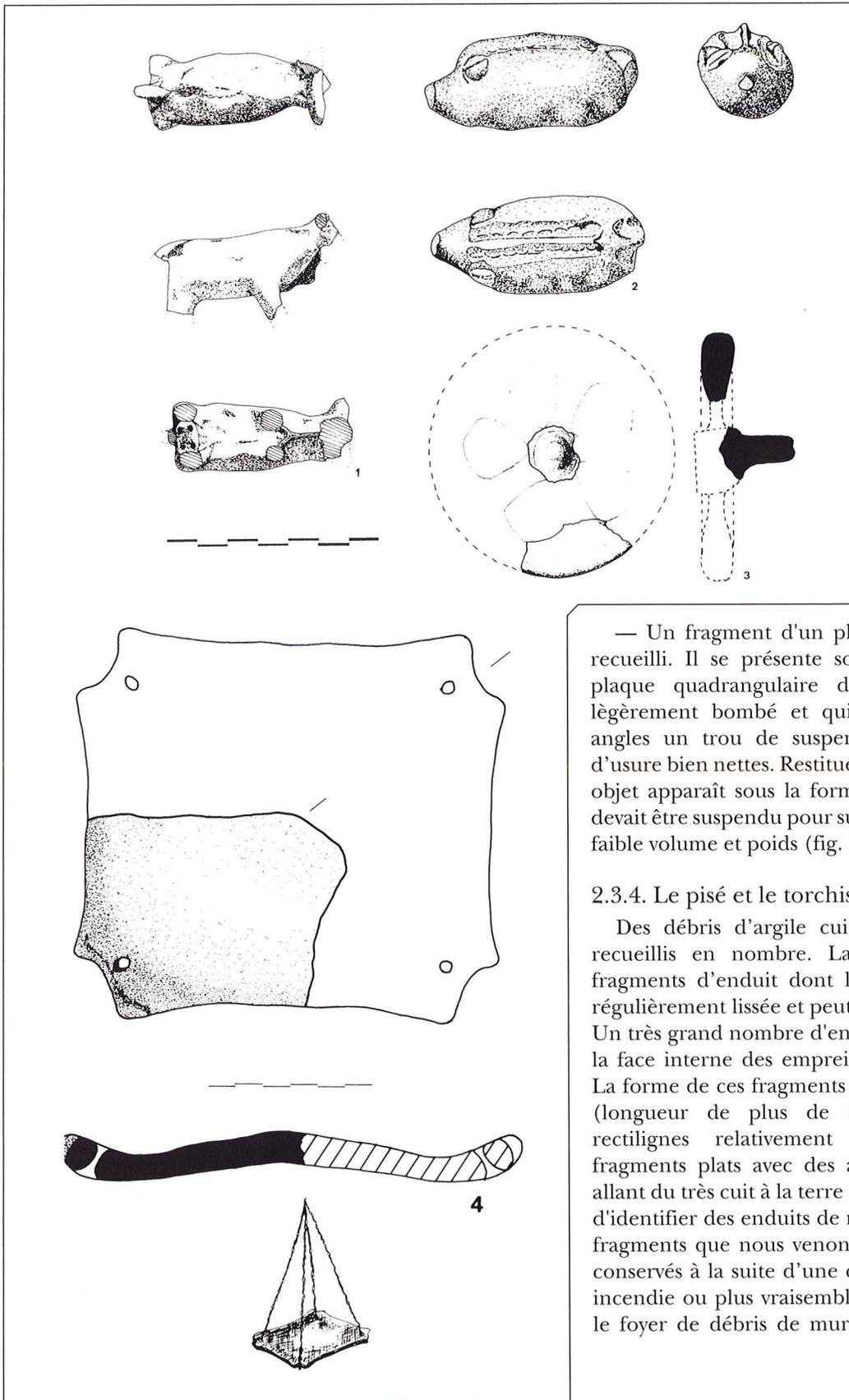


Fig. 13 : Objets
céramiques,
statuettes
zoomorphes, roue
de char, etc, du
niveau II D.

— Un fragment d'un plateau-support a été recueilli. Il se présente sous la forme d'une plaque quadrangulaire dont le centre est légèrement bombé et qui porte aux quatre angles un trou de suspension et des traces d'usure bien nettes. Restitué graphiquement cet objet apparaît sous la forme d'un plateau qui devait être suspendu pour supporter un objet de faible volume et poids (fig. 13, n° 4).

2.3.4. Le pisé et le torchis

Des débris d'argile cuits et lissés ont été recueillis en nombre. La plupart sont des fragments d'enduit dont la surface plane est régulièrement lissée et peut-être même brossée. Un très grand nombre d'entre eux présente sur la face interne des empreintes de clayonnage. La forme de ces fragments — arêtes rectilignes (longueur de plus de 20 cm), moulures rectilignes relativement larges (10 cm), fragments plats avec des auréoles de cuisson allant du très cuit à la terre crue, etc. — permet d'identifier des enduits de murs de maison. Les fragments que nous venons de décrire se sont conservés à la suite d'une cuisson accidentelle, incendie ou plus vraisemblablement rejet dans le foyer de débris de murs ou de cloisons au

cours des différentes phases de destruction et de reconstruction qui ont nécessairement dû affecter les niveaux étudiés⁹².

2.3.5. La nourriture carnée⁹³

Les restes de faune recueillis dans les niveaux du Premier Age du Fer du Cluzel, dans les carrés A, H, I, B et G, se composent de plus de 1500 fragments et débris divers. Sur ce nombre, seuls 397 éléments ont été déterminés. Ce nombre rend compte de l'intensité de la fragmentation ancienne. De très nombreuses esquilles n'ont pu être identifiées. 64,5 % des ossements proviennent du secteur H, 32,7 % du secteur A et 2,8 % du secteur I. Les remontages sont rares (2 cas seulement).

Le tableau ci-contre précise le nombre de reste (NR) et le nombre minimal d'individus établi par fréquence⁹⁴.

L'élevage est orienté vers 3 espèces : bœuf, mouton/chèvre et porc. D'après le nombre de restes, l'exploitation de ces espèces se fait dans des proportions équivalentes. Les équidés et les canidés sont assez peu représentés. La chasse constitue un apport non négligeable (24 %) et concerne principalement le cerf. Cette répartition entre chasse et élevage trouve des parallèles dans des sites contemporains situés dans des milieux écologiques similaires (Carsac : chasse 21,6%, élevage 78,4 %).

— Les bovidés

Les bœufs sont abattus assez âgés, en majorité après 3 ans (85 %, dont 20 % au-dessus de 6 ans). La gestion du troupeau vise donc principalement à la production de lait et à l'utilisation des bœufs pour le trait. Un stockage potentiel de viande sur pied n'est évidemment pas à exclure. Cette politique d'élevage est particulière et diffère des observations qui ont pu être réalisées à Carsac où l'abattage est essentiellement pratiqué pour l'obtention de viande d'animaux relativement jeunes : 1 à 2 ans⁹⁵.

	NR	NMI	%
Grands ruminants	153		16,7
Bœuf (<i>Bos taurus</i>)	56	4	12,5
Cerf (<i>Cervus elaphus</i>)	48	3	
Petits ruminants	95		
Mouton/Chèvre	73	8	33,3
Mouton (<i>Ovis aries</i>)	5		
Chèvre (<i>Capra hircus</i>)	2		
Chevreuil (<i>Capreolus</i>)	3	1	4,2
Suidés indéterminés	05	2	8,3
Sanglier (<i>Sus scrofa</i>)	17	2	8,3
Équidés	24	1	4,2
Canidés (<i>Canis familiaris</i>)	11	2	8,3
Castors (<i>Castor fiber</i>)	2	1	4,2
TOTAL	387	24	

— Les ovicapridés

L'échantillon d'ossements déterminés n'est pas suffisamment important pour pouvoir analyser les proportions respectives de moutons et de chèvres, même si divers indices ont tendance à privilégier le rôle du mouton. La courbe d'abattage élaborée à partir des travaux de Ducos⁹⁶ montre qu'il existe un abattage préférentiel entre un et deux ans. L'ensemble correspond à une population jeune puisqu'aucun individu n'a plus de quatre ans. Les moutons et les chèvres sont donc principalement élevés pour l'exploitation de leur viande. Cette conception de l'élevage diffère fortement de celle observée à Carsac⁹⁷, où les animaux atteignent un âge relativement avancé (reproducteurs et femelles laitières).

— Les suidés

Les porcs et les sangliers ont été comptabilisés ensemble, dans la mesure où les éléments

92. Py & Dedet 1975.

93. Détermination et étude par E. Vila et D. Helmer, CNRS.

94. Poplin 1976.

95. Guilaine *et al.* 1986.

96. Ducos 1968, 191, p. 19, fig. 13 Tabl.

97. Guilaine *et al.* 1986, p. 228, fig. 11.

pertinents permettant de sérier les deux groupes étaient peu représentés. La courbe d'abattage établie à partir de l'observation de l'usure dentaire⁹⁸ révèle deux pics qui apparaissent le premier entre six mois et un an, et le second après deux ans. L'abattage intervient très tôt, avant même que les animaux aient achevé leur croissance. On trouve ensuite des animaux domestiques réservés à la reproduction et des sangliers ayant atteint leur plein développement, parfois âgés et d'une taille imposante. Cette courbe d'abattage est proche de celle des suidés de Carsac⁹⁹, à la différence près que le premier pic correspond à Carsac à des animaux de 1 à 18 mois.

— Les cervidés

Le chevreuil est peu représenté : deux fragments et un bois. Sa participation à l'économie alimentaire est donc minime. Les cerfs, en revanche, sont représentés par une vingtaine de fragments osseux et par un bois entier. Ce sont des adultes qui paraissent plus frêles que ceux découverts à Carsac¹⁰⁰.

Les restes des autres espèces sont trop peu nombreux pour permettre des comparaisons ou des comptages fiables. On peut néanmoins citer des os d'équidé (1 individu), des os appartenant à deux chiens (un adulte et un jeune), deux dents de castor, une canine d'ours, une diaphyse fémorale de lynx et un fragment de bassin de blaireau.

Les espèces élevées au Cluzel sont donc le bœuf, les ovins/caprins et dans une moindre importance le porc. Il semble que les deux premières espèces aient été exploitées à des fins différentes, la première pour son lait et la seconde pour sa viande. Ce choix est original et diffère du schéma observé à Carsac. Il se retrouve dans un contexte plus tardif à Feurs (Loire)¹⁰¹. L'activité cynégétique reste importante. Elle ne s'exerce que sur une catégorie de gibier : les animaux de grande taille, cerfs et sangliers qui habitent la forêt de feuillus. L'absence d'autres

espèces à plumes ou à poil, en particulier le lapin qui recherche des milieux plus ouverts, peut s'expliquer par un environnement forestier. Il ne faut cependant pas négliger d'éventuels facteurs culturels qui auraient favorisé la chasse des espèces nobles (cerf, sanglier) au détriment de l'avifaune et du petit gibier à poil. En tout état de cause cette lacune ne peut s'expliquer ni par les méthodes de fouilles, qui ont été particulièrement minutieuses, ni par des destructions dues aux animaux fouisseurs qui n'ont apparemment pas causé de dégâts sur le site. Les restes d'équidés, très faibles au Cluzel (4,2 %), rentrent dans la fourchette des sites contemporains (2 à 5 %). Ils annoncent le rôle de plus en plus prépondérant qui sera joué par le cheval au cours des siècles suivants¹⁰².

2.3.6. Les végétaux

De grandes quantités de végétaux calcinés ont été découvertes au Cluzel. Elles témoignent de cultures céréalières : blé, orge, vesses et de la cueillette des glands. Les tamisages à l'eau et les observations faites autour des zones à fours, surtout en G1, suggèrent la pratique d'un grillage systématique avant consommation de ces produits, pour détruire les enveloppes mais aussi par goût et peut-être par souci diététique dans le cas des glands¹⁰³.

Les analyses polyniques tentées par G. Jalut n'ont pas donné de résultats probants, ce qui nous prive d'une vision plus précise des végétaux qui ont pu être utilisés au Cluzel au cours du Premier Age du Fer¹⁰⁴.

2.4. Les échanges

Le mobilier découvert dans l'horizon II D témoigne des relations des habitants du Cluzel avec leur entourage. Nous analysons ci-dessous ces séries afin de saisir leurs diverses significations.

98. Cf. supra, note 97.

99. Guilaine *et al.* 1986, p. 230, fig. 12.

100. *Ibid.*, p. 230-232, fig. 13.

101. Vaginay & Guichard 1988, p. 43-44 et fig. 7.

102. Guilaine *et al.* 1986, p. 230, fig. 2 et p. 255 et 261-262.

103. Marinval 1988, p. 43-44 et fig. 7.

104. Malgré les tests effectuées sur une dizaine d'échantillons.

2.4.1. Les céramiques tournées ¹⁰⁵

Nous avons vu que la céramique tournée, peu abondante dans ce niveau, était représentée par cinq types : des amphores massaliètes, des vases attiques à figures noires, des vases en céramique grise, un fragment d'anse de *bucchero nero* et des débris atypiques appartenant à des vases peints ibéro-languedociens. Ces productions sont les mêmes que celles des horizons contemporains du Languedoc méditerranéen. Il est bien évident que les quantités sont inférieures à celles observées sur les grands sites de référence comme Mailhac, Ruscino, Ensérune, etc. Mais qualitativement, on a affaire aux mêmes séries. Il serait vain de rechercher dans un échantillon aussi réduit le reflet des conflits commerciaux qui ont pu opposer les principales puissances méditerranéennes, et d'expliquer ses proportions par la suprématie de telle ou telle puissance terrestre ou maritime. D'autant plus que ces observations sont faites dans le meilleur des cas à partir de stratigraphies d'habitats de plein air dans lesquelles les tassements, les télescopages et les remaniements des divers niveaux font toujours peser, sauf rares exceptions, des réserves sur les observations les plus fines ¹⁰⁶. Il serait illusoire enfin de vouloir mesurer des flux économiques à partir de ce matériel quand la majorité des activités des groupes protohistoriques du Toulousain s'effectuent dans le cercle restreint d'échanges intercommunautaires. Enfin, il est difficile de comparer le mobilier d'importation du niveau II D du Cluzel au mobilier mis au jour dans les niveaux plus récents de Vieille-Toulouse ou de Toulouse Saint-Roch ¹⁰⁷. Les importations du Cluzel s'insèrent dans des traditions d'échanges peu anciennes, portant sur des volumes peu importants et des produits de nature très différente, que ce soient des matières premières comme l'étain ¹⁰⁸ ou de l'artisanat à forte valeur ajoutée et hautement symbolique, comme les bijoux en or ¹⁰⁹ et le mobilier métallique ¹¹⁰.

Pour conclure au sujet des importations méditerranéennes, il convient de noter qu'elle ne sont guère moins nombreuses au Cluzel que sur des sites de l'arrière-pays audois, comme Carsac ¹¹¹, qui sont géographiquement plus proches des régions de production, ou de l'axe Aude-Garonne, comme Coudouls à Puylaurens ¹¹², un site qui commande le débouché de la voie secondaire donnant accès au bassin du Tarn. Quelle signification est-on en droit d'accorder à de tels documents ? Leur faible nombre et leur fourchette chronologique montrent que leur arrivée s'est étalée dans le temps, phénomène qu'il est plus raisonnable d'attribuer à un acheminement de petits lots successifs qu'à un commerce régulier et organisé. On peut même douter de l'existence de véritables voies commerciales et à plus forte raison de la présence, même occasionnelle, de démarcheurs d'origine littorale aux abords des confluent Ariège/Garonne/Tarn, entre les VI^e et V^e siècles av. J.-C. Une quantité aussi minime d'objets échangés sur plus d'un siècle plaide en faveur d'échanges locaux de tribu à tribu qui acheminaient en très petit nombre de rares produits de luxe en fonction de leur valeur, de leur originalité ou de leur exotisme ¹¹³.

2.4.2. Relations et influences régionales perceptibles à travers le mobilier céramique modelé

a/ Le Bassin de l'Aude et le littoral du Languedoc

L'étude de la céramique non tournée met en évidence des relations privilégiées entre Le Cluzel et les sites de la haute vallée de l'Aude (Carsac et La Cité à Carcassonne), et par-delà avec tous les satellites du faciès Grand Bassin I ¹¹⁴. Ces rapprochements sont établis à partir des formes 1 (coupes-couvercles), 2 (bols tronconiques), 3 (gobelets tronconiques à col haut) et 4 (urnes) (fig. 11), qui correspondent aux formes II.1.B, II.2.A, II.2.C, III.1.B, I.3 et I.4 de Carsac ¹¹⁵. Les différences les plus significatives

105. Muller 1979 a, p. 136-138 et 148.

106. Courtin & Vila 1982, p. 7-12.

107. Labrousse 1968, p. 82-106 ; Vidal & Magnol 1983, p. 1-2 et 23-26.

108. Labrousse 1968, p. 107-108 ; Guilaïne 1972, p. 331-332 ; Mohen 1980, p. 66-67.

109. Guilaïne 1972, p. 300-304 ; Hawkes 1961, p. 438-474 ; Muller 1985, p. 156-157.

110. Guilaïne 1972, p. 356-59 ; Muller 1985, p. 158.

111. Guilaïne *et al.* 1986, p. 205 : 32 vases en comptant les amphores.

112. Séguier & Vidal 1992, p. 434.

113. Marcadal 1971, p. 121.

114. Guilaïne *et al.* 1986, p. 203.

115. Mohen 1980 : les formes 1C, 3B, 3D, 10A et 13A ; Guilaïne *et al.* 1986, fig. 8 et 9.

par rapport aux sites de référence portent sur les séries les plus représentatives du Grand Bassin I et des nécropoles de l'Aude : les grandes urnes à pied surélevé, les vases surbaissés et toute la série de vases à fonction spécialisée (entonnoirs, faisselles, etc.), d'ailleurs peu représentés sur les sites audois ¹¹⁶.

b/ Les Pyrénées

Les rapprochements typologiques sont peu nombreux avec les Pyrénées ; ils diffèrent selon les secteurs :

— Le groupe des Pyrénées centrales (Ayer / Garin) a en commun avec Le Cluzel les marmites à deux anses n° 7 ¹¹⁷, les rares vases carénés à col éversé et épaulement lisse ou cannelé, n° 5 ¹¹⁸ et pour l'un d'eux (Ayer) des coupes-couvercles identiques au n° 1 ¹¹⁹.

— Le groupe du plateau de Ger a en commun avec Le Cluzel des séries et des détails morphologiques qui donnent au mobilier considéré un aspect archaïsant, en particulier dans le cas des coupes-couvercle n° 1, des urnes n° 4 et des grands vases carénés à col haut n° 6. On distingue aussi des ressemblances dans le mobilier métallique (fibules) ¹²⁰. Mais les plus grandes ressemblances portent sur les petits gobelets carénés à col haut, parfois cannelés, découverts en grand nombre dans les deux ensembles (n° 3). Cependant, ces parallèles formels ne se retrouvent pas dans les décors et peut-être faut-il attribuer cette convergence à des phénomènes d'ambiance culturelle.

— Les groupes des Landes et d'Arcachon montrent très peu de similitudes avec Le Cluzel. Quelques formes ubiquistes s'y retrouvent en petit nombre (quelques coupes-couvercles, les vases carénés à col haut et les séries de vases carénés communs à toutes les Pyrénées), mais leur valeur indicative est faible ¹²¹.

c/ La Provence et le Languedoc Oriental

C'est d'abord au niveau des urnes que les comparaisons sont les plus évidentes, tant au niveau des ensembles du Gard (La Liquière) que

de la Basse-Provence (Saint-Blaise). Les urnes du type 4 trahissent une filiation, ou plus exactement une ambiance commune dans laquelle ces formes céramiques font partie de la vie quotidienne ¹²². On mentionnera ensuite les vases fermés (forme 6) dont la rareté au Cluzel témoigne des faibles influences de ce type de mobilier sur la céramique locale. Les relais ne manquent pas entre le Languedoc et le Cluzel, entre autres Montpellier ¹²³ et Sextantio ¹²⁴. En ce qui concerne la céramique excisée, la grande fragmentation des vases ne permet guère de déterminer les formes avec précision. Les motifs décoratifs, angles droits emboîtés ou chevrons emboîtés, dont on ignore la position exacte dans le décor, constituent une série marginale par rapport aux grandes séries inventoriées en Languedoc ¹²⁵. Cette vaisselle est bien connue et sa diffusion sur les marges sud-ouest du Massif Central ¹²⁶ témoigne en faveur d'un axe de circulation parallèle à l'axe Aude-Garonne ¹²⁷.

d/ Le groupe tarnais

Bien que proche du Cluzel (une centaine de kilomètres), le groupe tarnais ne présente cependant que peu de points communs avec lui. Les seuls éléments de comparaison qu'on puisse mettre en avant sont les coupes-couvercles du type 1. Autant dire que cette forme très fréquente dans tous les groupes régionaux n'offre dans le cas présent qu'un intérêt tout relatif. On notera donc "l'isolement" typologique du Cluzel par rapport à ces régions limitrophes. Les différentes études, qui depuis 1972 ont porté sur la protohistoire du Tarn ¹²⁸, n'ont fait connaître qu'un très petit nombre de formes céramiques susceptibles d'être mises en parallèle avec celles du Cluzel.

3. LES NIVEAUX II A/B/C

Ces niveaux ont été reconnus dans les carrés E/D et F/C ainsi que dans une partie des

116. Guilaine *et al.* 1986, p. 201.

117. Labrousse 1968, fig. 8.

118. Muller 1979 a, p. 139 ; Mohen 1980, p. 201.

119. *Ibid.*, p. 201.

120. *Ibid.*, pl. 65, n° 2.

121. *Ibid.*, p. 201.

122. Arcelin 1971, p. 55 ; Py 1984, fig. 162, 166, 167.

123. Arnal *et al.* 1974, p. 293, fig. 4, n° 12 ; Py 1972, 2, p. 399-400, pl. 218 et 235.

124. Prades *et al.* 1966, p. 450, fig. 16, n° 1.

125. Dedet 1980, p. 15-17, 32 et fig. 16.

126. *Ibid.*, p. 37-39, et fig. 22.

127. Cf. cartes n° 1 et n° 2 (céramique graphitée / céramique excisée et dépôts de Launac et de Vénat).

128. Bordenave 1972, p. 92-93 et fig. 5 ; Lautier & Muller 1978, p. 447-463 ; Muller 1978, p. 541-551.

rectifications de coupes faites en bordure du talus entre 1972 et 1973¹²⁹. Ces ensembles stratigraphiques se sont formés aux dépens des ensembles précédents II D et III A, atteignant même le substrat en plusieurs points (fig. 3).

3.1. Les structures observées

3.1.1. Le niveau II C

Il s'agit d'un dépôt de marne jaune, épais de 3 à 5 cm, dont la surface irrégulière présente de petites dépressions de 0,05 à 0,15 m de profondeur où s'étaient accumulés divers restes archéologiques (tessons, faune, petits galets), généralement de petite taille. Cet épandage était limité à l'est par un mur ou une palissade (M5) orienté nord-ouest / sud-est, derrière lequel le plus grand désordre stratigraphique semblait régner (fig. 3, coupe A/A'). L'arrêt de la fouille dans ce secteur et les perturbations modernes n'ont pas favorisé la compréhension de l'articulation des diverses structures situées à l'est, en arrière du mur. Le talus limitait au nord et à l'ouest l'épandage qui avait dû basculer dans la pente dans une proportion inconnue. Enfin, la partie sud-ouest était brutalement interrompue et coupait le niveau II D suivant une ligne relativement sinueuse. Dans le secteur sud, le dépôt de marne jaune venait en partie toucher la grande sole S1. A ce niveau, divers aménagements ont pu être observés :

— Quatre trous de poteau de 0,50 à 0,80 m de diamètre et de 0,60 à 0,40 m de profondeur. Toutes ces fosses sont ouvertes sur un côté comme si l'on avait récupéré les poteaux après l'abandon du bâtiment. Elles furent ensuite remplies avec des débris jetés en vrac (galets brisés, blocs de marne jaune gréseuse, fragments de torchis et quelques esquilles).

— Le foyer F3 dépassait de 0,04 à 0,05 m le sol de marne jaune, quoique situé une bonne trentaine de centimètres sous la base du mur M5. Les deux structures F3 et M5 étaient liées par le sol de marne jaune (avec des angles adoucis), ce qui prouve leur contemporanéité. Ce grand foyer, de forme ovale (1,09 x 0,78 m), avait une sole soigneusement lissée de couleur rouge

brique, de 4 à 5 cm d'épaisseur, dans laquelle on avait noyé une grande quantité de céramique, sans doute pour lui donner une fonction de réflecteur (fig. 3)¹³⁰.

La fibule à arc cintré et pied courbé rabattu sur l'arc (fig. 16, n° 3) fut recueillie dans une cavité située au nord-ouest du foyer, au sein d'un amas de cendres et de charbons. Lors de son dégagement, la sole était recouverte d'un amas de torchis disloqué qui cachait les bordures du foyer. Les observations faites au cours de la fouille ont permis de remarquer que les bordures de la sole se prolongeaient par un départ vertical de plus de 2 cm conservé sur une épaisseur de 7 à 8 cm.

— F4 est un foyer disposé dans les mêmes conditions que F3, en bordure de la palissade ou du mur M5. Il est inclus dans une enceinte formée par une cloison (pare-feu ?) construite en argile, décrivant un arc de cercle. On observe dans la partie est un épandage de cendres, de charbons et de graines calcinées qui proviennent vraisemblablement d'une aire de vidange de F4 (fig. 3).

La coupe B / B' (fig. 3) précise l'organisation de ces foyers qui étaient disposés de manière à se superposer en partie. Ils appartiennent à deux ensembles stratigraphiques. Le premier est lié de manière indubitable à l'ensemble II C puisque le foyer F1 repose sur le sol de marne jaune. Le second correspond à une poche difficile à attribuer à une période précise car elle ne se rattache à aucun niveau. Elle recouvre un ensemble appartenant au Bronze Final et doit correspondre à une phase antérieure au niveau 2 C, datant d'une période où l'habitat s'était établi en bordure du plateau, juste avant les grands remblaiements qui ont permis l'installation de la grande cabane des niveaux 2A / 2B.

3.1.2. Les niveaux 2 A et 2 B

Deux niveaux composés des mêmes matériaux ont rendu la fouille délicate. Il s'agit de blocs d'amas de torchis portant très fréquemment des empreintes de clayonnage et lissés sur une face. Ces débris étaient mêlés à des galets et à des blocs

129. Muller 1979 a, p. 127-129 et fig. 3.

130. D'autres rôles sont aussi possibles cf : Muller 1979 a, p. 129.

de marne jaune plus ou moins gréseux, dont certains portaient des traces de coup de feu. Les deux horizons A et B ont été définis uniquement par la séparation matérielle du lit de marne jaune séparant les deux niveaux. La totalité du mobilier archéologique a été recueilli dans le niveau 2 B. Il était réparti inégalement et groupé surtout autour du foyer F3 et dans le remplissage des fosses. Enfin, de petites dépressions du sol de marne avaient accueilli des résidus de très petites taille (céramique, charbons, faune, flore, etc.).

3.1.3. La grande sole/foyer S1

Cette sole de plus de 20 m² prolongeait après un léger hiatus (0,40 à 0,60 m de largeur) le sol de marne jaune II C. Des feux importants et sans doute répétés avaient cuit l'argile sur plus de 18 cm d'épaisseur. La surface de l'aire brûlée était altérée sur la plus grande partie de la zone conservée, mais les quelques lambeaux intacts montrent qu'à l'origine elle était parfaitement lissée et beaucoup plus plane que nous ne l'avons découverte. Le mobilier provenant de cette installation est peu abondant et identique à celui mis au jour dans les niveaux correspondants des carrés C-D-E. La fouille a par ailleurs permis de préciser que le niveau II B passait sous la sole (berme C/F). Il est difficile de déterminer avec certitude la fonction d'un tel aménagement. Les conditions mêmes de sa création ne sont pas claires : s'il paraît assuré que la sole de marne jaune bien épurée ¹³¹ était installée dans un premier temps sur une surface à peu près plane, il n'en demeure pas moins que sa cuisson sur 10 à 18 cm ¹³² a dû exiger une quantité considérable de chaleur. Diverses hypothèses sont possibles : des installations artisanales, fours en meule pour cuisson de la céramique, ou aire d'ateliers métallurgiques ¹³³. Mais ces installations auraient laissé des traces matérielles : rebuts de cuissons, déchets de fonte, etc. Les seuls vestiges recueillis à la surface de la sole consistaient en aliments calcinés (blé, orge et glands). Nous proposerons donc d'interpréter la grande sole comme une

installation collective destinée au grillage des céréales ¹³⁴ ou comme la trace d'un incendie ayant consommé accidentellement des matériaux organiques à combustion lente, par exemple une récolte de céréales placée à l'abri en attendant le dépiquage (fig. 3).

3.2. Le mobilier

3.2.1. La céramique tournée se compose dans ces niveaux de fragments d'amphores massaliètes, d'amphores ibéro-puniques et de céramiques attiques, soit au total 38 débris appartenant à ces séries (fig. 14).

a/ Amphores massaliètes

Sur 23 fragments recueillis dans les niveaux 2A/2B, seuls deux éléments sont assez caractéristiques pour permettre une détermination précise :

— Un fragment de col présentant un bord supérieur horizontal et une lèvre à profil en quart de cercle (fig. 14, n° 1). Une moulure souligne la partie inférieure du bandeau. La pâte, de couleur beige, est très fortement micassée avec de rares inclusions de forte taille. Ce profil apparaît en Languedoc dans des contextes de la deuxième moitié du Ve siècle et du début du IV^e siècle av. J.-C. Il correspond au type 6 de M. Py ¹³⁵.

— Un fond d'amphore en bobine dont la pâte est identique à celle du fragment précédent. Cette forme appartient à un récipient à panse en toupie (fig. 14, n° 2).

b/ Amphores ibéro-puniques

Onze tessons ont été découverts dans le sol de marne jaune de la grande cabane, à l'intérieur de la fosse B, dans les déblais provenant de l'extraction des poteaux. Leur position stratigraphique n'est pas assurée et peut tout aussi bien être attribuée à un reliquat du niveau 2 D ou à un rejet contemporain des niveaux 2 A et 2 B. La chronologie de ces vestiges est difficile à maîtriser ¹³⁶. La pâte de couleur rouge orangé,

131. Aucune poupée de less n'a été recueillie dans les parties cuites.

132. La démolition de la sole d'argile cuite a été effectuée à l'aide d'un ciseau et d'une massette.

133. Py *et al.* 1984, p. 216-218.

134. Pour ces techniques, cf. Marinval 1988, p. 134-147 ; Vaquer dans Guilaine *et al.* 1986, p. 257-260.

135. Passelac *et al.* 1990, p. 141 et carte fig. 5.

136. Solier 1968, p. 127-150.

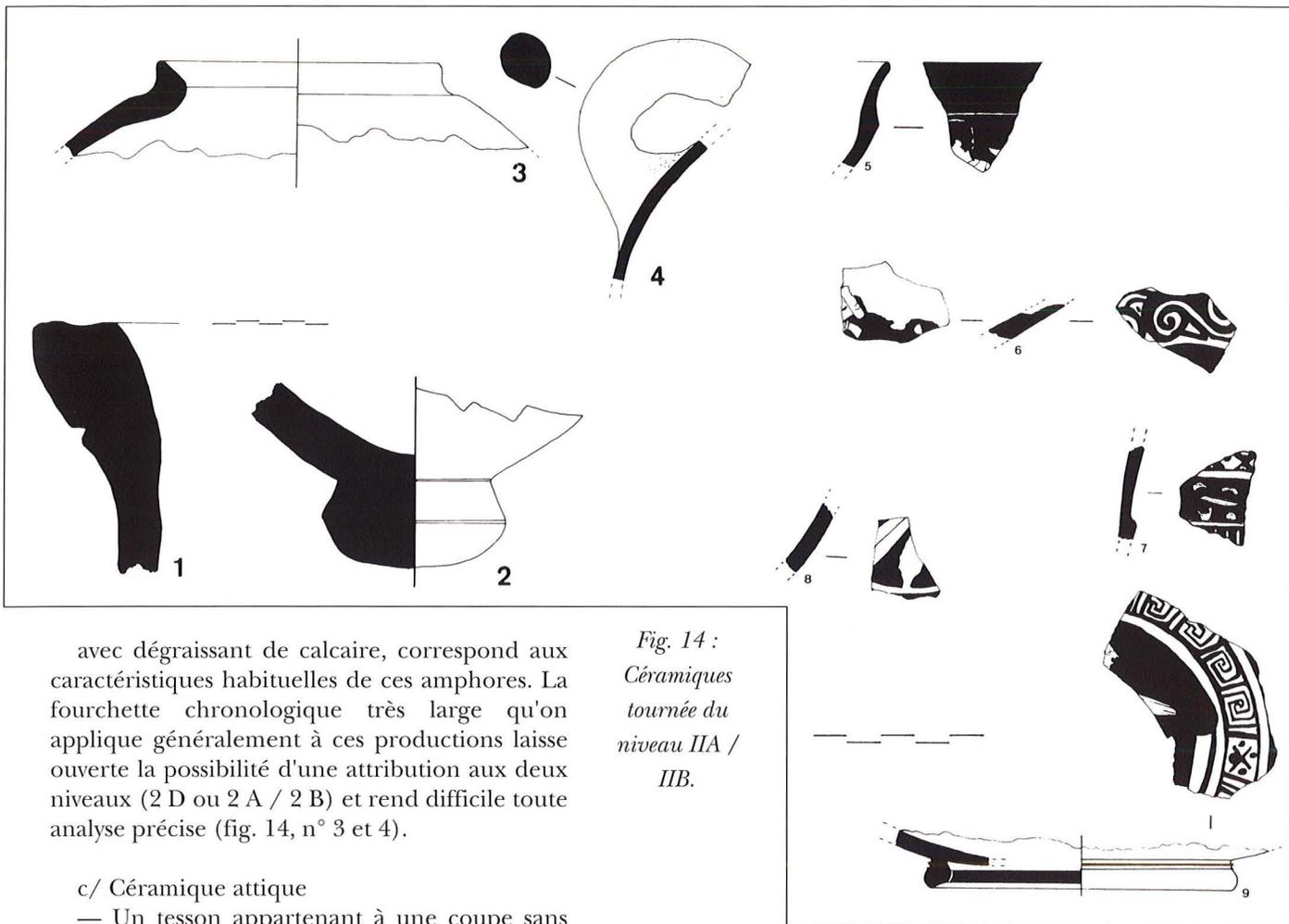


Fig. 14 :
Céramiques
tournée du
niveau IIA /
IIB.

avec dégraissant de calcaire, correspond aux caractéristiques habituelles de ces amphores. La fourchette chronologique très large qu'on applique généralement à ces productions laisse ouverte la possibilité d'une attribution aux deux niveaux (2 D ou 2 A / 2 B) et rend difficile toute analyse précise (fig. 14, n° 3 et 4).

c/ Céramique attique

— Un tesson appartenant à une coupe sans tige à ressaut interne du type de Castulo (fig. 14, n° 5). L'extérieur du récipient est décoré d'une scène peinte en zone réservée. On observe derrière la tête du personnage lauré (par ajout de peinture blanche) la corne d'un bovidé¹³⁷. Les coupes de ce type ont été fabriquées entre 480 et 375 et ont été surtout importées sur le littoral méditerranéen entre 450 et 400 av. J.-C. .

— Un fragment d'une coupe à pâte rose et vernis noir brillant de très bonne qualité. Le motif intérieur est endommagé et illisible. A l'extérieur on observe une frise composée de volutes (fig. 14, n° 6). L'état du fragment rend difficile toute détermination.

— Un fragment de panse à pâte rosée avec décrochement sur la face externe fig. 14, n° 7). On y distingue des décors de deux lignes

horizontales et de lignes verticales. Des éléments appartenant à un décor floral complètent la décoration. Ce tesson appartient à un canthare "sessile" du groupe de Saint-Valentin qui a été diffusé dans le bassin occidental de la Méditerranée entre 460 et 370 av. J.-C.¹³⁸ .

— Un fragment de panse, portant à l'extérieur un décor floral. Par sa conception, ce fragment peut appartenir à un canthare du type de Saint-Valentin comme le fragment précédent (fig. 14, n° 8).

— Un fragment de coupe attique à figures rouges sans tige, à médaillon central représentant une tête de personnage barbu les mains tendues au-dessus d'une colonne (fig. 14, n° 9). La même figure est attestée à Ruscino¹³⁹.

138. *Ibid.*, p. 109.

139. *Jully* 1975, p. 22-94.

Divers indices, entre autres la présence de la frise entourant le médaillon, suggèrent une date de fabrication autour de 400 av. J.-C. .

3.2.2. La céramique modelée (fig. 15)

La céramique des niveaux IIA / IIB / IIC a déjà été analysée et décrite dans le détail ¹⁴⁰. Nous nous contentons ici de reprendre l'analyse des principales formes pour permettre la comparaison avec le niveau 2 D.

a/ Les formes sont beaucoup moins diversifiées que celles du niveau précédent :

— Les coupes-couvercles tronconiques, peu différentes de celles du niveau 2 D, présentent des cannelures concentriques en escalier et des lèvres à profil doux, non angulaire. L'ensemble de la série témoigne d'un certain "archaïsme" ¹⁴¹ (fig. 15, n° 1).

— Les bols hémisphériques ne laissent pas apparaître de modifications notables (fig. 15, n° 2).

— Les bols carénés à col haut se rapprochent par leur modelé du type 3 du niveau précédent (fig. 11, n° 3), mais il s'agit ici d'un vase très épais qui présente un ombilic central (fig. 15, n° 3).

— les urnes sont relativement nombreuses et présentent des formes plus allongées avec une base plutôt étroite. Le col est ouvert, fermé ou droit. Ces vases sont décorés d'incisions, d'impressions diverses et portent des cordons et des tétons de préhension ¹⁴² diversement combinés (fig. 15, n° 4).

— Les grands vases ovoïdes à col resserré ou éversé sont moins hauts (± 60 cm) que les grandes jarres du niveau précédent (fig. 15, n° 5).

— Un unique vase biconique surbaissé à pied annulaire, épaulement cannelé et petite lèvre éversée a été recueilli à ce niveau. Son mode de fabrication n'exclut pas l'utilisation d'un tour primitif (fig. 15, n° 6).

b/ Les décors sont peu différents de ceux du niveau précédent et se caractérisent par leur diversité et une tendance à la complexité ¹⁴³ (non figurés).

c/ Les fonds, par rapport au niveau IID, ne présentent dans leur majorité que peu de différences (plats, déprimés ou ombiliqués). On observe cependant la multiplication des pieds annulaires ¹⁴⁴ (non figurés).

3.2.3. Objets en terre cuite

Peu diversifiés, ils ne sont représentés que par des fusaiöles ¹⁴⁵ (non figurées).

3.2.4. Le métal (fig. 16)

Toujours peu abondant, le mobilier métallique témoigne de la très lente généralisation de l'usage du fer. Ce métal est représenté par une tôle repliée sans forme caractéristique ¹⁴⁶ et par l'extrémité de la lame d'un couteau (fig. 16, n° 1 et 2). Quatre objets en bronze ont été mis au jour :

— Une fibule à arc cintré, pied coudé rabattu sur l'arc et, probablement, ressort bilatéral sans axe. Le pied est terminé par un appendice en forme de gland côtelé ¹⁴⁷ (fig. 16, n° 3).

— Trois boutons plats à bélière ¹⁴⁸ (fig. 16, n° 4 à 6).

4. NIVEAUX 1 ET 0

Depuis les sondages stratigraphiques de 1979 ¹⁴⁹, les autres niveaux (1 et 0) n'ont guère été mis au jour dans les fouilles du Cluzel. Ils ne sont apparus qu'à l'état de lambeaux de quelques mètres carrés, noyés dans une série d'excavations provenant des fouilles anciennes, de prélèvements de terre, de rejets d'ordures, etc.

140. Muller 1979, p. 148-152 et fig. 28a-30.

141. Mohen 1980, p. 168-169 et fig. 102.

142. Muller 1979 a, p. 149.

143. *Ibid.*, fig. 28 b, n° 103, 131, 134, etc.

144. *Ibid.*, fig. 29 et 30 ; note 100, p. 151.

145. *Ibid.*, fig. 31, n° 8 et 148.

146. *Ibid.*, fig. 31, n° 6 et 10.

147. *Ibid.*, p. 153.

148. *Ibid.*, p. 153 et fig. 31.

149. *Ibid.*, p. 153-158.

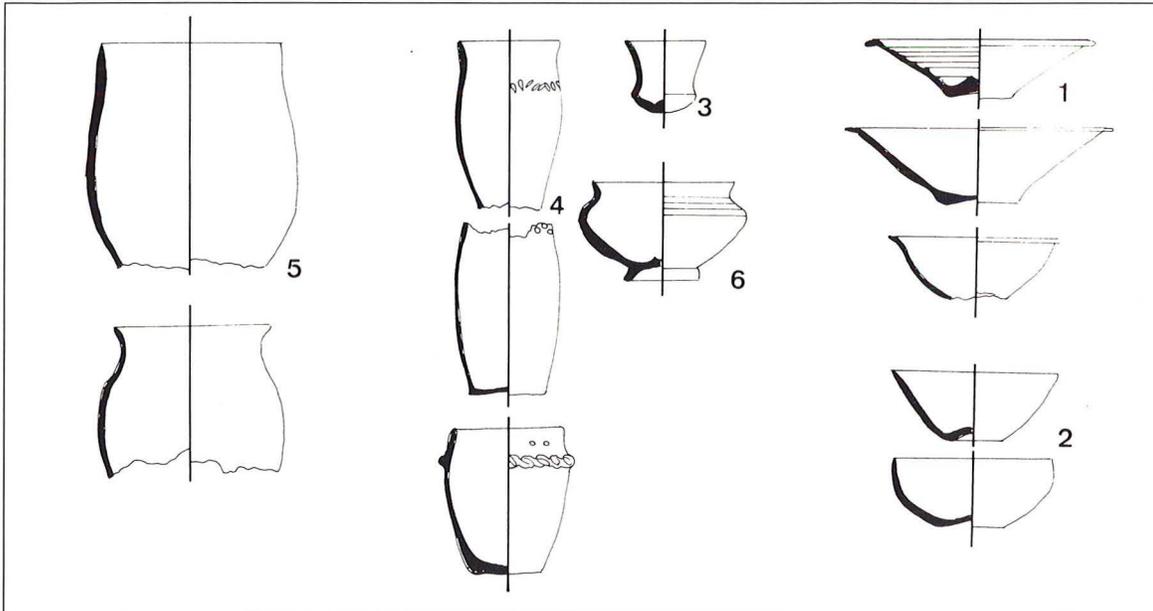


Fig. 15 : Céramique modelée (niveau IIA / IIB) : principales formes.

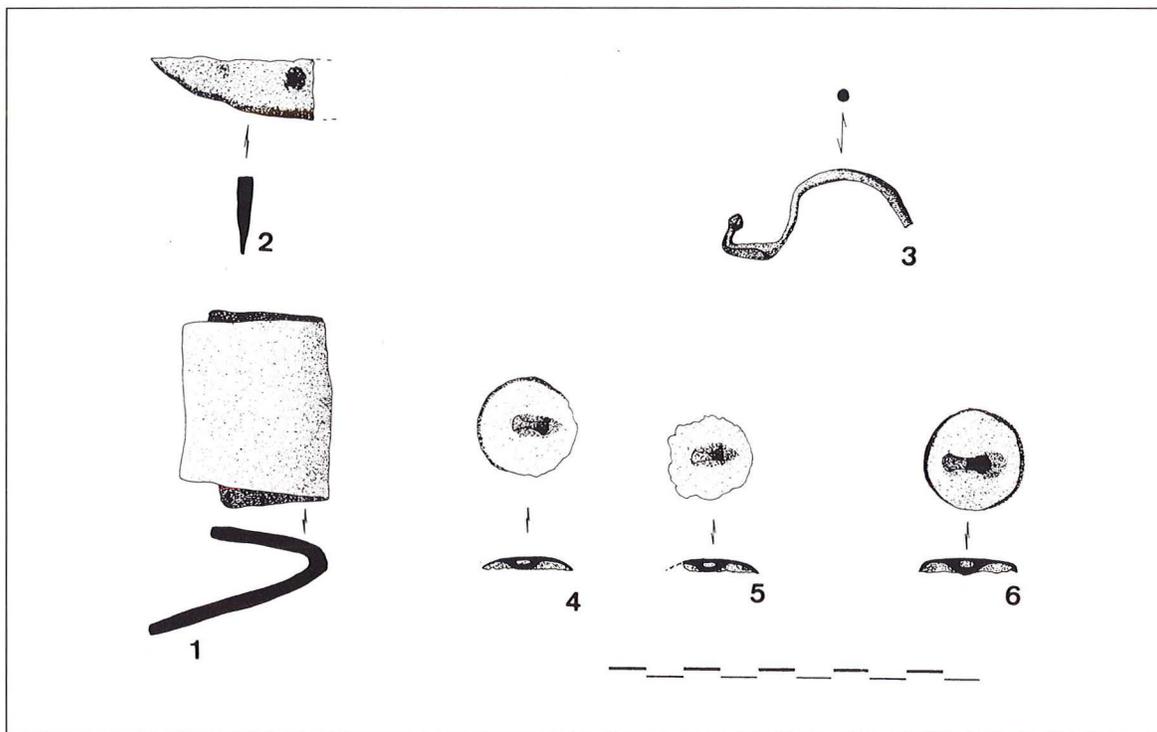


Fig. 16 : Métal, bronze et fer (niveau IIA / IIB).

5. LES CORRÉLATIONS RÉGIONALES DU CLUZEL PENDANT LE PREMIER ÂGE DU FER

Les niveaux 2 D (\pm 625 à 550 av. J.-C.) et 2 A/B/C (\pm 550 à 380 av. J.-C.) ont fourni un abondant mobilier qui contenait d'importantes séries de céramique modelée et, dans une moindre mesure, des céramiques tournées et du métal. Tous ces vestiges concourent à préciser le contexte d'échanges dans lequel évoluèrent les habitants du Cluzel entre la fin du VII^e et le début du IV^e siècle av. J.-C.

Pour étudier ces échanges, nous nous appuyerons sur quatre cartes qui mettent en évidence les tendances majeures qui caractérisent cette période dans la région considérée.

La carte 1 illustre la répartition des dépôts de bronze de type Vénat et Launac, qui sont généralement étudiés dans le cadre de l'Âge du Bronze¹⁵⁰, bien que la chronologie de leur enfouissement soit assurément contemporaine de l'Âge du Fer¹⁵¹. Leur composition — des objets brisés accumulés en vue de la refonte — a incité divers auteurs à reconnaître en eux les témoignages d'un changement économique dû à l'introduction du fer, d'une part, et d'autre part, à la forte demande méditerranéenne qui aurait favorisé la thésaurisation de ces débris en tant que matière première¹⁵². Quoiqu'il faille penser de cette interprétation, la carte fournit une image révélatrice des échanges pendant cette période. Le groupe de Vénat a presque exclusivement diffusé ses "productions" le long du cours nord de la Garonne et le long du littoral atlantique, n'atteignant qu'exceptionnellement le littoral méditerranéen (deux sites en Languedoc).

A l'inverse, les dépôts du type Launac sont répartis de part et d'autre du cours de l'Aude à partir du littoral méditerranéen, puis s'infiltrèrent vers l'ouest à travers l'Ariège en direction des Pyrénées¹⁵³. Vers l'est, la situation est plus complexe, la carte de localisation des dépôts

permet de proposer une voie de passage soit à travers la Montagne Noire soit par une des vallées qui rejoignent le bassin de l'Agout à partir de la haute vallée de l'Aude¹⁵⁴.

Si l'on confronte la répartition des deux ensembles, on constate que les productions du type Launac n'ont pas dépassé au nord les Pyrénées centrales et ariégeoises, la haute vallée de l'Aude et le bassin de l'Agout, tandis que les productions du type Vénat se sont arrêtées sur le cours du Lot et de la Baïse.

La carte 2 montre la diffusion des céramiques graphitées et excisées. La répartition des deux ensembles recoupe en partie celle des dépôts de type Vénat et Launac, dans la mesure où elle suit la bordure ouest du Massif Central, avec une pénétration secondaire par la vallée de l'Aude en direction du Toulousain. Compte tenu de cette répartition, on est en droit de s'interroger sur l'origine des céramiques graphitées de la vallée de l'Aude. Ont-elles été rediffusées comme la céramique excisée à partir du Languedoc oriental, ou existait-il dès le VI^e siècle av. J.-C. une voie empruntant le versant nord de la Montagne Noire et les Causses en direction du nord-est ? Cette dernière solution est cependant à notre avis très hypothétique, dans la mesure où les découvertes de céramique graphitée sont nombreuses en Provence méridionale (Col Sainte-Anne, Mont Garou, Antibes et Avignon, mais aussi Roquemaure, le Baou de Saint-Marcel et enfin Sainte-Colombe)¹⁵⁵.

La carte 3 regroupe les informations relatives aux vases attiques (à figures rouges et à figures noires) trouvés au-delà de Carcassonne. Cette diffusion montre sans contexte que la pénétration s'effectue suivant deux axes bien nets : la haute vallée de l'Aude jusqu'au Cluzel, et une voie latérale qui, à partir de Castelnaudary, rejoint le bassin de l'Agout et une partie du Bassin du Tarn. A l'extrême ouest, le site de Roquelaure paraît isolé des découvertes sporadiques qui se sont multipliées dans la vallée de la Garonne¹⁵⁶.

150. Mohen 1980, p. 197-198.

151. Guilaine 1972, p. 345 sq. ; Mohen 1980, p. 198.

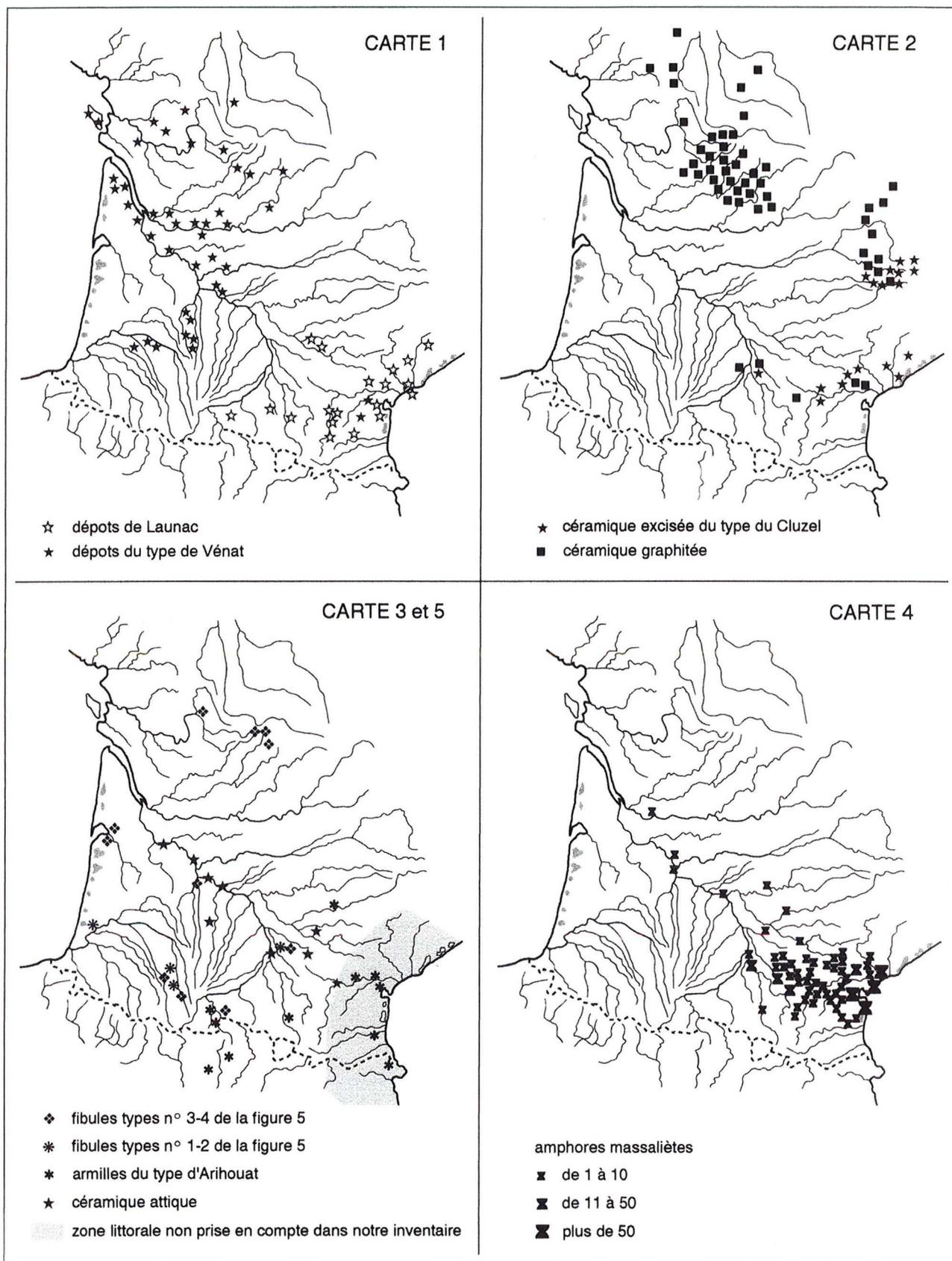
152. Mohen 1980, p. 199.

153. Guilaine 1972, p. 343-359.

154. Dépôts de Briatexte (81) et de Vielmur (81).

155. Renseignements Chr. Chevillot. Cf. aussi Amman 1977, p. 247 et pl. 79.

156. Séguier & Vidal 1992, fig. 1.



La carte 4, carte de répartition des amphores massaliètes ¹⁵⁷, confirme les précédentes en faisant apparaître une rupture au niveau du Cluzel et l'utilisation préférentielle de la voie du Tarn à partir de la haute vallée de l'Aude.

Enfin, la carte 5 (jointe à la carte 3) présente la répartition des types de fibules attestés au Cluzel ¹⁵⁸ et des armilles du type Garin/Agullana ¹⁵⁹. On voit se répéter une fois encore le schéma illustré par les dépôts de type Vénat et Launac, opposant une zone pyrénéo-méditerranéenne à une zone pyrénéo-atlantique.

Les correspondances typologiques observées ci-dessus, reflètent des distributions très complexes qui recoupent les observations suggérées par ces cinq cartes. Au cours de l'Age du Fer, "l'isthme gaulois" ne paraît pas fonctionner de manière efficace. Il semble même qu'une fois franchi le seuil de Naurouze, les influences provenant du littoral méditerranéen ne dépassent pas les sites de Toulouse (Estarac, Le Cluzel, Hôpital Larre ?, Saint-Michel-du-Touch ?) ¹⁶⁰ tandis que des circulations latérales vers les Pyrénées et le bassin du Tarn acheminent la plus grande partie des échanges. Les découvertes de matériel méditerranéen dans la vallée de la Garonne ¹⁶¹, en aval de son confluent avec le Tarn, montrent que les échanges empruntaient bien cette dernière voie. Cette hypothèse paraît par ailleurs confirmée par les séries des vases surbaissés à col éversé, le lékané de L. Joulin ¹⁶², dont la diffusion à travers le bassin du Tarn puis de la Garonne est caractéristique : La Maladrerie ¹⁶³, puis Gabor ¹⁶⁴, Sainte-Livrade ¹⁶⁵ et Fauillet ¹⁶⁶. La même tendance est perceptible dans les séries de vases subcylindriques des nécropoles ou des habitats du piémont pyrénéen et des Landes ¹⁶⁷. Des remarques identiques

pourraient être faites à propos des vases du type Grand Bassin I, dont la diffusion à partir du Tarn semble rejoindre les mêmes secteurs ¹⁶⁸.

Toutes les remarques qui ont été faites ci-dessus concourent à proposer pour la moyenne vallée de la Garonne le schéma de fonctionnement suivant, qui sera sans doute sujet à modifications et à évolution au fur et à mesure des nouvelles découvertes.

Les circulations principales et les échanges s'effectuent dans un cadre complexe qui évite le bassin central de la Garonne (entre Toulouse et Agen) pour passer soit par le Tarn, soit par les Pyrénées. Ces voies sont d'ailleurs d'un intérêt secondaire par rapport à celle qui suit la bordure ouest du Massif Central à partir des drailles du Languedoc ¹⁶⁹ et qui paraît drainer la majorité du trafic.

Le site du Cluzel, ainsi probablement que ceux de l'agglomération toulousaine, semble connaître un développement parallèle à celui des sites de la haute et moyenne vallée de l'Aude, avec lesquels les correspondances typologiques sont nombreuses.

Enfin, si l'on peut considérer que le "commerce" méditerranéen n'a pas encore affecté la zone qui nous intéresse, toutes les informations montrent que des changements vont bientôt s'opérer. Le problème le plus difficile consiste à identifier les causes de la faiblesse des échanges sur l'axe Aude-Garonne. Cet état de fait, reconnu dès 1952 par G. Fabre ¹⁷⁰, n'a cessé d'être confirmé et précisé par de nouvelles découvertes. Y. Romans a montré que la situation que nous venons de décrire est la règle depuis le début de l'Age du Bronze ¹⁷¹. Les échanges sont sporadiques et les cartes de répartition de matériels aussi divers que les alènes losangiques, les épingles à tête sphérique, les haches médocaines, les haches à douille armoricaines et les épées en langue de

157. Passelac *et al.* 1990, p. 234, fig. 2.

158. Mohen 1980, fig. 128 et 129.

159. Muller 1985, p. 155-156 et carte n°4.

160. Roman 1973, p. 139.

161. Boudet 1987, p. 204 et fig. 67.

162. Joulin 1912, pl. XX.

163. Muller 1979 a, pl. II, n° 3 à 5.

164. Mohen 1980, pl. 179-185.

165. Dautant 1980, fig. 6, n° 30-34.

166. Marcadal 1971, fig. 8 et 9.

167. Mohen 1980, pl. 97 (Ossun), pl. 105 (Barzun), pl. 113 (Ger), pl. 33 (Vayres).

168. Marcadal 1971, fig. 11 (Lesparres) ; Mohen 1980, pl. 142 (Ger et Audouge par exemple).

169. Soutou 1959, p. 37-51 ; Roman 1971, p. 136-139.

170. Fabre 1952, p. 80.

171. Roman 1971, p. 263.

carpe, dessinent un no man's land que semble constituer alors la moyenne Garonne et une grande partie du Gers. Cette situation ne sera définitivement inversée que lors de la prise en main du commerce par les marchands italiens

puis par l'administration romaine à partir de 125 av. J.-C.¹⁷²

172. Roman 1971, p. 164-166.

BIBLIOGRAPHIE

Ce manuscrit a été rédigé fin 1996 et ne tient compte que de la bibliographie disponible à cette date.

- Amann 1977 : Amann A. H., *Le matériel préromain découvert au Mont-Garou*, Association des amis de la bibliothèque municipale, Centre Archéologique de Toulon.
- Arcelin 1971 : Arcelin P., *La céramique modelée de Saint-Blaise*, Aix-en-Provence.
- Arnal *et al.* 1974 : Arnal J., Majurel R., Prades H., *Le Port de Lattara, Revue d'Études Ligures*.
- Baccrabère 1990 : Baccrabère G., *La Protohistoire à Ancely et remarques sur les autres sites toulousains, Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, 50.
- Baills 1976 : Baills M. et H., *Une nécropole à incinération de la fin de l'Âge du Bronze et du début de l'Âge du Fer*, Cypsela, p. 105-107.
- Bianchi & Guiliano 1973 : Bianchi-Badinelli R. et Guiliano A., *Les Étrusques, l'Italie avant Rome*, L'Art des Formes, Paris.
- Bordenave 1972 : Bordenave J., *La Nécropole du Premier Âge du Fer à La Gayé Frèjeville (81), Fédération Tarnaise de Spéléo-Archéologie, Travaux et Recherches*, 9.
- Bocquet & Courent 1974 : Bocquet A. et Courent J.-P., *Le four de Sevrier en Haute Savoie, Études Préhistoriques*, 9.
- Boudet 1987 : Boudet R., *L'Âge du Fer récent dans la partie méridionale de l'estuaire girondin*, Bordeaux.
- Brochier 1991 : Brochier J.-E., in : Guilaine J. éd., *Pour une archéologie agraire*.
- Chabot 1983 : Chabot L., *L'oppidum de la Cloche aux Pennes-Mirabeau (13), R.A.N.*, 16.
- Chausserie-Laprée *et al.* 1984 : Chausserie-Laprée J., Nin N., Domaillon L., *Le village protohistorique du quartier de l'Île à Martigues (13), Documents d'Archéologie Méridionale*, 7, 1984, p. 27-52.
- Chevillot 1975 : Chevillot Chr., *Un habitat protohistorique à Chalucet-Saint-Jean-de-Ligoure, Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Limousin*, 102.
- Chevillot & Gomez 1981 : Chevillot Ch. et Gomez J., *A propos des roues et statuettes en terre cuite, BSPF*, 78, 1, p. 14.
- Clottes & Constantini 1976 : Clottes J. et Constantini G., *Les civilisations de l'Âge du Bronze dans les Causses, Préhistoire Française*, 2, p. 470-482.
- Courtin & Vila 1982 : Courtin J. et Vila P., *Une expérience de piétinement, BSPF*, 79, 4, p. 117-123.
- Daugas & Malacher 1976 : Daugas J. et Malacher F., *Les civilisations de l'Âge du Fer dans le Massif central, Préhistoire Française*, 2, p. 734-752.
- Dautant *et al.* 1980 : Dautant A., Garnier J.-F., Marcadal Y., *Un habitat du Premier Âge du Fer à Sainte Livrade (47), BSPF*, 77, 5, p. 152-160.
- Dedet 1980 : Dedet B., *La céramique excisée du Premier Âge du Fer en Languedoc oriental, DAM*, 3, p. 5-43.
- Ducos 1968 : Ducos P., *L'origine des animaux domestiques en Palestine, Institut Préhistorique de l'université de Bordeaux, Mémoire n°6*.
- Fabre 1952 : Fabre G., *Les civilisations protohistoriques d'Aquitaine*, Paris.
- Fouet 1964 : Fouet G., *Un nouveau puits funéraire gaulois, rue Saint-Roch à Toulouse, M.S.A.M.F.*, 30, p. 9-50.
- Garcia 1993 : Garcia D., *La place de la vallée de l'Hérault dans l'ibérisation du Languedoc méditerranéen, DAM*, 16, p. 47-52.
- Giraud 1989 : Giraud J.-P., *La nécropole du Bronze final et du Premier Âge du Fer de Gourjade à Castres (81), Éléments de protohistoire Rhodanienne et Alpine*.
- Guilaine 1972 : Guilaine J., *L'Âge du Bronze en Languedoc Occidental*, Roussillon, Ariège, Paris.
- Guilaine *et al.* 1986 : Guilaine J., Rancoule G., Vaquer J., Passelac M., Vigne J.-D., *Carsac une agglomération protohistorique en Languedoc*, Toulouse, Centre d'anthropologie des sociétés rurales.
- Hatt 1952 : Hatt J.-J., *Découverte à Achenheim d'un four de potier de la période des champs d'urnes, Cahiers d'histoire et d'archéologie d'Alsace*, p. 43-53.
- Hawkes 1961 : Hawkes C.F.C., *Gold Ear-Rings of the Bronze Age, East and West, Folklore*, 72, p. 125-178.
- Higgs & Vita 1972 : Higgs E. et Vita-Finzi C., *Prehistoric Economics : a Territorial Approach, Papers in Economic Prehistory*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 27-36.
- Janin 1994 : Janin Th. : *La nécropole du Moulin à Mailhac (IX^e-VIII^e siècle avant notre ère) et les pratiques funéraires*

- de l'Age du Fer et du Bronze final en Bas-Languedoc audois, Thèse de doctorat (NR), E.H.E.S.S Toulouse, 2 vol. (multigraphiés).
- Jannoray 1955 : Jannoray J., *Ensérune, Contribution à l'étude des civilisations préromaines de la Gaule méridionale*, Paris.
- Joulin 1912 : Joulin L., Les sépultures des âges protohistoriques dans le Sud-Ouest de la France, *Revue Archéologique*, 1, p. 1-59, et 235-254.
- Labrousse 1968 : Labrousse M., *Toulouse Antique. Des origines à l'établissement des Wisigoths*, Paris.
- Lautier & Muller 1978 : Lautier J. et Muller A., Le champ d'urnes de la Maladrerie à Albi (81), *Revue du Tarn*, p. 447-463.
- Lorblanchet & Genot 1972 : Lorblanchet M. et Genot L., Quatre années de recherches préhistoriques dans le Haut-Quercy, *Bulletin de la Société Scientifique, Littéraire et Artistique du Lot*, 1972, 93, 2, p.71-154.
- Louis & Taffanel 1958, 1958, 1960 : Louis M., Taffanel O. et J., *Le premier Age du Fer Languedocien*, 1, *Les Habitats* (1955) ; 2, *Les nécropoles à incinération* (1958) ; *Les tumulus. Conclusions* (1960).
- Marcadal 1971 : Marcadal Y., *L'Age du Fer en Agenais*, Thèse de troisième cycle, Bordeaux, vol. 2 (dactylographiés).
- Marinval 1988 : Marinval Ph., *L'alimentation végétale en France*, CNRS, Paris.
- Mohen 1974 : Mohen J.-P., Les fibules de l'Age du Fer Aquitain, *Revue historique et archéologique du Libournais*, 42, p. 78-88.
- Mohen 1980 : Mohen J.-P., L'Age du Fer en Aquitaine, *Mémoires de la Société Préhistorique de France*, 14.
- Muller 1978 : Muller A., Notes sur les nécropoles en C.U. du Tarn, *Revue du Tarn*.
- Muller 1979 a : Muller A., La stratigraphie du Cluzel, *RAN*.
- Muller 1979 b : Muller A., Un silo du Premier Age du Fer au Cluzel, Toulouse (31), *Bulletin de la Société Méridionale de Spéléologie et de Préhistoire*, 19.
- Muller 1985 : Muller A., *La nécropole en cercle de pierres d'Arihouat à Garin*, Périgueux.
- Muller & Lautier 1997 : Muller A. et Lautier J., La nécropole de la Maladrerie à Albi (81), *DAM*, 1997 (à paraître).
- Pajot & Vernhet 1976 : Pajot B. et Vernhet A., Les civilisations de l'Age du Fer dans les Causses, *Préhistoire Française*, 2.
- Palol 1958 : Palol (P. de), La necrópolis hallstática de Agullana (Gerona), *Biblioteca Praehistórica Hispana*, 1, Madrid.
- Passelac *et al.* 1990 : Passelac M., Rancoule G., Solier Y., La diffusion des amphores massaliètes en Languedoc occidental et sur l'axe Aude/Garonne et ses abords, *Études Massaliètes*, 2.
- Poplin 1976 : Poplin F., A propos du nombre de restes et du nombre d'individus dans les échantillons d'ossements, *Cahiers du centre de recherches préhistoriques de Paris*, I, 5.
- Prades *et al.* 1966 : Prades H., Berlogéot J., Crassous P., Les découvertes Hallstattiennes du Lycée Techniques de Montpellier, *OGAM*, 1966, p. 30-50.
- Py 1972 : Py M., *Les oppida de Vauvages*, Thèse de III^e cycle, Montpellier (dactylographiée).
- Py 1978 : Py M., Quatre siècles d'amphores massaliètes. Essai de classification des bords, *Figlina*, 3, p. 1-24.
- Py 1979 : Py M., Un four de potier à Bezonce (Gard), *DAM*, p. 53-60.
- Py 1993 : Py M., *Dicocer*, Lattes, p. 622.
- Raissaiguier & Seguié 1984 : Raissaiguier A. et Seguié J.-M., La nécropole du l'Age du Fer de Barthou, Lautrec (81) et la chronologie des champs d'urnes tarnais, *Aquitania*, 2.
- Rancoule 1984 : Rancoule G., Contribution à l'étude des céramiques modelées de l'Age du Fer dans le département de l'Aude, *DAM*, 7.
- Rancoule 1993 : Rancoule G., Les marges occidentales du Languedoc Ibérisé : l'Aude intérieure, *DAM*, 16.
- Roman 1973 : Roman Y., *L'isthme gaulois et ses problèmes économiques*, Thèse de doctorat, 2 vol. (dactylographiés).
- Roudil & Guilaine 1976 : Roudil J.-L. et Guilaine J., Les civilisations de l'Age du Bronze en Languedoc, *Préhistoire Française*, 2.
- Sparkes & Talcott 1973 : Sparkes B.A. et Talcott L., *The Athenian Agora*, p. 13-1.
- Roulière 1977 : Roulière M.-J., *La céramique à décor peint au graphite en France*, Mémoire de D.E.A. (dactylographié), Bordeaux.
- Séguier 1989 : Séguier J.-M., *Recherches sur le Bronze Final et sur le premier Age du Fer dans le Sud de l'Albigeois*, Mémoire de l'EHESS, Toulouse.
- Séguier & Vidal 1992 : Séguier J.-M. et Vidal M., Les rapports commerciaux le long de l'axe Aude-Garonne aux Ages du Fer, Marseille grecque et la Gaule, *Études Massaliètes*, 3.
- Solier 1978 : Solier Y., La culture ibéro-languedocienne aux VI^e-V^e siècle av. J.-C., *Ampurias*, 38-40, p. 211-264.
- Solier *et al.* 1976 : Solier Y., Rancoule G., Passelac M., La nécropole de "Las Peyros" à Couffoulens, Aude, *RAN*, Sup. n°6.
- Soutou 1958 : Soutou A., Céramique à cercles estampées du Cluzel, Toulouse, *BSPF*, 55, p. 280-284.
- Soutou 1959 : Soutou A., La Draille d'Aubrac et la progression hallstattiennes dans le sud-ouest du Massif-Central, *Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, 8.
- Taffanel 1962 : Taffanel O. et J., Les épingles du Premier Age du Fer et leur système de fixation, *OGAM*, 14, p. 1-8.
- Taffanel 1967 : Taffanel O. et J., Les poteries grises du Cayla 2 à Mailhac, *REL*, 33.
- Ugolini *et al.* 1991 : Ugolini D., Olive Ch., Marchand G. et Columbeau Ph., Béziers au V^e av. J.-C.. Étude de l'ensemble d'un mobilier représentatif et essai de caractérisation du site, *DAM*, 14, p. 141-203.

Vaginay & Guichard 1988 : Vaginay M. et Guichard V.,
L'habitat Gaulois de Feurs (Loire), *DAF*, 14.
Vaquer 1990 : Vaquer J., *Le Néolithique en Languedoc
occidental*, Paris, CNRS, p. 398.
Vidal & Magnol 1983 : Vidal M. et Magnol J.-P.,
Inscriptions peintes en caractères Ibériques à

Vieille-Toulouse, *RAN*, 16, p. 1-28.
Vita & Higgs 1970 : Vita-Finzi C. et Higgs E., Prehistoric
Economy in the Mont Carmel Area of the
Palestine : Site - Catchment Analysis, *Proceeding of
the Prehistoric Society*, 36, p. 1-37.